

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 1er décembre 1989

Vol. 23 n° 48 - 20 pages

Monique Bégin veut une médecine

à lire en pages 5 et 6

Hommage à Edmond Laplante

à lire en pages 10 et 11

Louise Fournet rencontre les femmes collaboratrices

à lire en page 7

SOMMAIRE

• Edmonton

Un retour difficile vers les priorités régionales

par JACQUES BEAUPRE

Le Conseil général du 25 novembre a permis de voir combien de chemin l'A.C.F.A. devra parcourir pour se remettre à l'écoute de ses régions dans les domaines culturel et communautaire.

Peu après le début de la rencontre, le directeur général, Ghyslain Charron expliquait pourtant que le projet de programmation 1990-91 reflétait le fait que «pendant des années, il a fallu faire des revendications politiques, après ça, il faut passer à autres choses». Quant à la nouvelle présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet, elle parlait au lendemain de son élection de l'importance de «prendre le pouls de la population» et de répondre «aux besoins spécifiques des régions».

Le dépôt d'une proposition de formation d'une Fédération des centres culturels franco-albertains et le projet d'allouer plus de ressources humaines aux régions ont toutefois permis de voir l'ampleur de la tâche à accomplir.

La vie culturelle et communautaire n'est pas à son meilleur selon les représentants des régions. La présidente intérimaire de la Fédération des centres culturels, Lise Holeton, a parlé «du cri d'appel qu'elle a ressenti». «Nous à Saint-Paul, dit-elle, ont a vu une diminution incroyable au niveau des activités dans notre centre, c'en est épeurant». Les centres culturels, dit-elle «c'est là où est le pouls de la population (...) sans le culturel on perd les membres, on perd la vitalité». Selon les représentants des centres culturels qui se sont réunis en octobre dernier, plusieurs francophones ont délaissé ces centres parce qu'ils voulaient se tenir loin des luttes associées aux revendications politiques de l'A.C.F.A. soit l'affaire Piquette, la loi 60 ou encore la lutte pour la reconnaissance des droits des Franco-Albertains en matière d'éducation. À Plamondon, selon Lina Labonté, le culturel jouait un rôle important mais maintenant tout est axé sur l'éducation. Quant à Legal, selon Sylvianne Provencher, en dehors de la Fête du village c'est plutôt tranquille du côté culturel.



Bernard Douville, délégué Edmonton «du parachutage»



Lise Holeton, «Les centres culturels, c'est là où est le pouls de la population»

Les Centres proposent donc d'incorporer leur nouvelle Fédération pour accroître leur indépendance, offrir une nouvelle programmation et faciliter la recherche de financement. La nouvelle Fédération a demandé l'aide financière et technique de l'A.C.F.A. pour atteindre ses buts. Ces propositions ont été bien accueillies par les délégués.

Dans sa proposition de programmation pour 1990-91, l'A.C.F.A. a voulu répondre aux attentes des régions d'abord en rendant l'A.C.F.A. plus visible et ensuite en proposant l'embauche de quatres agents de liaison qui auraient pour tâches d'aider les agents de développement communautaire régionaux.

Cette proposition d'affecter des agents de liaison dans les régions a toutefois été accueillie par plusieurs critiques de Fort McMurray, de Lethbridge, de Bonnyvile et d'Edmonton. Bernard Douville d'Edmonton a parlé de «parachutage» d'idées, alors que la délégation de Fort McMurray a insisté sur l'importance de donner le temps aux régions d'étudier la programmation. Le Conseil général a consacré moins de deux heures à ce document de 53 pages. La délégation de Lethbridge s'est réjouie du fait que l'A.C.F.A. veuille donner plus de ressources aux régions, mais elle pense que ces agents de liaison ne feraient que dédoubler le travail des agents de développement communautaire régionaux. Quant à Clémence Lemire de Bonnyville, elle a parlé du besoin d'avoir plus de ressources régionales... «si on avait assez d'argent pour engager quelqu'un avec beaucoup d'expérience, on n'aurait pas autant de problèmes».

Malgré ces critiques, la programmation a été adoptée notamment pour permettre que les demandes de subventions soient déposées au plus tôt. La présidente, France Levasseur-Ouimet a dit aux délégués qu'elle «avait bien compris le message» et a assuré que ce n'était pas l'intention du secrétariat provincial d'imposer ses idées aux régions. Quant au directeur général, Ghyslain Charron, il a affirmé que la programmation n'était qu'un cadre qui pouvait être négocié en tout temps.

1/12

• Calgary

Des anglophones «éclairés» se penchent sur le sort de la minorité francophone en Alberta

(A.P.F.) - Les anglophones et les allophones au pays doivent se joindre à la communauté francophone et exiger de leur gouvernement provincial une aide à toutes les activités qui favorisent le maintien et le développement de la langue française.

Cet appel, il vient du professeur Albert Greaves, l'un des organisateurs du premier colloque jamais tenu à l'université de Calgary en Alberta portant sur le sort réservé à la minorité francophone au Canada, qui s'est tenu les 25 et 26 novembre dernier sous le thème de: les communautés francophones hors Québec: aliénation ou non?».

Organisé par des professeurs anglophones, francophiles et francophones, ce colloque quelque peu académique réunissait surtout des universitaires, des chercheurs, et des porte-parole de la francophonie albertaine, cela va de soi, mais également de l'Ontario.

Pourquoi des universitaires anglophones ont-ils organisé cet événement peu ordinaire en milieu anglophone? Il faut d'abord préciser que les organisateurs sont regroupés depuis cinq ans au sein d'un comité appelé le FLAG-GAF (French language action group ou Groupe pour l'action française) qui s'est donné pour mission d'offrir des cours en français à l'université de Calgary. Les choses ne vont pas trop mal de ce côté, puisqu'il est possible aujourd'hui de suivre des cours dans l'autre langue officielle en histoire, en économie et en politique.

Le colloque de Calgary, a expliqué M. Greaves en entrevue, avait pour but de montrer la solidarité des anglophones de l'université avec la communauté francophone, «en ouvrant des voies de collaboration pour enrichir les deux communautés». Selon M. Greaves, il est important de montrer que les francophones ne sont pas seuls dans leur combat quotidien pour le maintien de leur langue. «Il y a pas mal d'anglophones, surtout les plus jeunes, qui sont sympathiques au fait français, mais c'est une sympathie passive, qui en se traduit pas en action» ajoute le professeur dans un excellent français.

M. Greaves croit qu'il existe présentement «un décalage» entre ce que le gouvernement albertain du premier ministre conservateur Don Getty croit représenter, et ce que beaucoup d'anglophones souhaitent dans le domaine des langues officielles. Il va même jusqu'à dire que le gouvernement actuel «est attardé», et qu'il représente le point de vue des Albertains d'il y a une vingtaine d'années. Il

(suite en page 14...)

Au national...

• Toronto

Les Franco-Ontariens ont maintenant des services gouvernementaux en français

(A.P.F.) - Après des décennies et des décennies de luttes et de frustrations, les Franco-Ontariens sont maintenant en droit d'exiger, et d'obtenir, des services en français du gouvernement ontarien.

Plus de 1000 personnes ont célébré à Toronto l'entrée en vigueur le 18 novembre de la Loi 8 sur les services en français, qui assure désormais aux francophones la possibilité d'obtenir des services gouvernementaux en français dans 22 régions désignées où les francophones constituent 10 pour 100 de la population, ou encore sont au nombre de 5000 ou plus.

Le «Rassemblement 1989» organisé par l'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.) regroupait durant la fin de semaine du 17 au 19 novembre tout ce que la francophonie ontarienne a de leaders d'opinion, de dirigeants d'associations, et de politiciens, de même que des représentants d'organisations provinciales et nationales venus expressément à Toronto à l'invitation de l'A.C.F.O. Qualifié par maints orateurs d'événement historique, l'entrée en vigueur de cette loi provinciale trois ans après son adoption par l'Assemblée législative est, en fait, la dernière étape menant à la reconnaissance du bilinguisme officiel par le gouvernement ontarien. À l'heure actuelle, seul le Nouveau-Brunswick est officiellement une province bilingue.

C'est avec «beaucoup d'émotion, de fierté et d'enthousiasme» que la présidente de l'A.C.F.O., Rolande Soucie, a souligné l'entrée en vigueur de la Loi 8, fruit «d'une persévérance à toute épreuve et d'une intarrissable volonté» de la population francophone.

Mais celui qui goûtait le plus cet événement était sans contredit «le père de la loi sur les services en français», l'ex-ministre délégué aux Affaires francophones Bernard GrandMaître. «Mon cher Bernard, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour» a spontanément entonné l'assistance à l'endroit de cet artisan de la Loi 8, qui a eu droit à un longue ovation. C'était l'heure de gloire pour ce politicien chevronné, ancien maire de Vanier en banlieue d'Ottawa, qu'un scandale politique a privé de son poste de ministre à quelques mois de ce grand événement.

Dans son discours, M. GrandMaître a insisté sur l'importance pour les Franco-Ontariens de se servir des services en français. «Ce n'est pas le temps de se reposer sur nos lauriers. Il faut être plus vigilant que jamais et il faut continuer d'exiger des services en français» a déclaré le député.

Les représentants des trois partis politiques ont tour à tour réitéré leur engagement à supporter la Loi 8. Le chef intérimaire du Parti conservateur, Andy Brandt, s'est dit d'accord pour étendre les services en français à tous les francophones comme là loi le prévoit. Politique oblige, M. Brandt a trouvé le moyen de récupérer l'événement en déclarant que la Loi 8 n'était qu'une extension des réalisations de son propre parti au cours des 20 dernières années dans le domaine des services en français. Le discours de M. Brandt a d'ailleurs donné lieu au seul incident de la fin de semaine, alors qu'un francophone frustré a crié au politicien de parler en français. M. Brandt, un unilingue, s'en est bien tiré en répondant que ses propres filles, de même qu'un de ses frères, avaient marié des Canadiens français.

Le chef du N.P.D., Bob Rae, a reconnu qu'il y avait des Ontariens qui ne reconnaissaient pas encore la présence francophone en Ontario et au Canada, mais a ajouté qu'il ne s'agissait que d'une minorité. «Ceux qui sont contre les francophones ne parlent pas au nom des partis politiques au Canada et en Ontario» a dit M. Rae en anglais à l'endroit de ses compatriotes. «La majorité des Ontariens acceptent avec tolérance et enthousiasme» a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il attendait la journée où les droits des Franco-Ontariens seront enchâssés dans la Constitution.

L'actuel ministre délégué aux Affaires francophones, Charles Beer, croit que sa province peut maintenant faire la leçon à ses concitoyens. En protégeant les droits linguistiques des francophones en Ontario, dit-il, on protège également les droits linguistiques des anglophones de l'Ontario et leur identité culturelle, «parce que le Canada est un pays avec deux langues».

M. Beer n'a pas voulu dire quand sa province allait décréter le bilinguisme officiel. Devant les journalistes, il s'est contenté d'une réponse vague à souhait, déclarant que le gouvernement devrait «faire ce qu'il avait à faire» avant de passer à autre chose. Il semble bien que les Franco-Ontariens devront d'abord utiliser les services en français offerts par le gouvernement ontarien, avant de voir leur gouvernement s'engager plus en avant dans la voie du bilinguisme officiel.

• Ottawa

Poste Canada devrait améliorer son service à la clientèle

(A.P.F.) -Poste Canada devrait améliorer le service dans certaines collectivités urbaines et rurales qui ont souffert ces dernières années de la politique d'autosuffisance de la Société.

Dans son rapport déposé à la Chambre, le Comité de réexamen du service postal indique que même si Poste Canada a amélioré ses services pour répondre aux besoins des gros expéditeurs de courrier, la qualité du service à une partie des ménages canadiens et des petites entreprises a diminué.

Le Comité croit que Poste Canada devrait envisager des solutions de rechange aux «superboîtes» postales communautaires que l'on retrouve de plus en plus dans les nouveaux quartiers urbains, et carrément assurer le service à domicile là où il existe des injustices flagrantes. Dans certains endroits au pays, des citoyens doivent chercher leur courrier dans des boîtes communautaires, alors que leurs voisins situés de l'autre côté de la rue reçoivent le courrier à domicile.

Le Comité remet également en question la fermeture de bureaux de poste ruraux, qui a privé 3,500 usagers de 66 localités au pays d'un service adéquat, sans pour autant permettre à Poste Canada, de son propre aveu, de réaliser des économies importantes. Le Comité note que dans certains cas, des usagers doivent aujourd'hui parcourir jusqu'à 58 kilomètres pour bénéficier du service au comptoir en raison de ces fermetures.

Même s'il recommande les hausses de tarifs prévues par la Société en 1990, le Comité y pose cependant une condition: celle d'améliorer «en priorité son service» tout en continuant de viser l'autosuffisance financière.

On s'oppose enfin à la proposition de Poste Canada de déréglementer certains produits postaux comme les colis-comptoir, les lettres à tarif préférentiel, les cartes de souhaits pour Noël et les mandats-poste, parce qe le secteur privé ne livre aucune concurrence pour ces produits. Le Comité veut éviter qu'une déréglementation entraîne une hausse excessive des tarifs, vu l'absence de concurrence du secteur privé.

Poste Canada a maintenant 30 jours pour répondre publiquement aux 28 recommandations du Comité, après quoi le gouvernement prendra les décisions finales. C'est la première fois qu'un organisme indépendant examine les projets de Poste Canada en matière de modifications des tarifs et des règlements.

• Toronto

Le Québec est en faveur de la gestion scolaire... mais pas au détriment de la juridiction des provinces

(A.P.F.) - Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le Québec n'est pas contre le droit à la gestion scolaire pour les francophones hors Québec. On estime toutefois dans la capitale de la francophonie canadienne, que ce droit doit être obtenu grâce à la loi sur l'éducation de chacune des provinces, et non pas via la Charte canadienne des droits et libertés.

Si le Québec n'a pas clairement appuyé les francophones hors Québec sur cette question lors de l'audition en juin de la cause Bugnet devant les juges de la Cour suprême, c'est, explique aujourd'hui le secrétaire à la politique linguistique au gouvernement du Québec, parce que le Québec est jaloux de sa juridiction exclusive dans le domaine de l'éducation, et qu'on ne voulait pas aller à l'encontre de ce principe, en se mêlant des affaires d'une autre province. Puisque le Québec prétend que l'éducation est de juridiction exlcusivement provinciale explique M. Jean-Claude Rondeau, il conteste donc toute interprétation de l'article 23 de la Charte, qui aurait pour effet d'accorder des droits de gestion aux francophones hors Québec.

Le discours tenu par les avocats du Québec devant la Cour suprême, explique M. Rondeau, avait finalement pour objectif de ne pas indisposer la province de l'Alberta, en disant haut et fort ce que les provinces devaient faire pour satisfaire les attentes des francophones hors Québec. «Si le gouvernement du Québec ne veut pas se faire d'ennemis avec les provinces, il ne peut tenir un discours semblable». M. Rondeau rappelle quand même qu'au Québec, les droits accordés en éducation à la minorité anglophone ne sont pas définis en vertu du critère du «là où le nombre le justifie» tel qu'on le retrouve dans la Charte. «Toute personne admissible à l'école anglaise au Québec y a droit».

Pour compenser cet appui un peu tiède de la part du Québec, le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, a mandaté M. Rondeau d'entreprendre une tournée dans l'Ouest canadien, avec pour mission de prendre contact avec les communautés francophones, Ce dernier a visité les quatre provinces du 13 au 21 octobre dernier. Cette tournée n'avait pas pour but de distribuer des sommes d'argent aux communautés. M. Rondeau dit d'ailleurs que Québec n'avait pas, et n'a toujours pas l'intention de créer de nouveaux programmes d'aide, ni de créer une structure parallèle visant à passer par-dessus la tête du Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes (le SAIC), qui est sous l'autorité du ministre Gil Rémillard. En insistant un peu, M. Rondeau finira quand même par dire que son ministère «n'exclut pas complètement» de donner un coup de main financier pour certains projets, même si ce n'est pas le but recherché.

Même si la loi québécoise prévoit que les relations avec les autres provinces sont sous la responsabilité du SAIC, M. Rondeau estime qu'il peut plus rapidement et plus efficacement faire progresser certains dossiers en matière d'éducation. Il dira même au cours de l'entrevue réalisée lors de son passage à Toronto dans le cadre des festivités entourant l'entrée en vigueur de la Loi 8 sur les services en français en Ontario, que plusieurs des projets qui lui ont été soumis lors de sa visite dans l'Ouest en octobre, ne pourraient jamais voir le jour s'ils étaient présentés au SAIC! «M. Ryan (le ministre québécois de l'Éducation) sait qu'une foule de projets ne peuvent arriver à terme en passant par les canaux réguliers», et cela en raison des critères en vigueur. «Moi, ça me prend deux coups de téléphone pour mettre les choses en mouvement» ajoute l'homme de confiance du ministre Ryan.

Les «coups de téléphone» de M. Rondeau sont sur le point de porter fruit. Le ministère de l'Éducation du Québec prépare une mission en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta dans le but d'analyser sur place les projets présentés par les Franco-Albertains. L'envoyé du gouvernement du Québec ne sera pas un haut fonctionnaire, mais plutôt le directeur général adjoint de la commission scolaire Des Découvreurs, à Québec. Il s'agit de M. Vincent Tanguay.

En Colombie-Britannique, ce n'est rien de moins que «le meilleur spécialiste en micro-informatique au Québec» que M. Rondeau tente de convaincre de partager ses connaissances avec les Franco-Colombiens, qui ont exprimé des attentes en ce domaine.

«On est conscient qu'on n'opère pas de façon classique» reconnait volontiers M. Rondeau.

À la 3...

• Provincial

Le Conseil général de l'A.C.F.A. s'est déroulé dans une atmosphère de coopération

par JACQUES BEAUPRÉ

Les dossiers du développement communautaire, de l'éducation et du développement économique ont été les points saillants du Conseil général qui s'est déroulé le 25 novembre. Même si le Conseil a mis à jour la distance qui sépare l'A.C.F.A. des régionales, ce Conseil s'est déroulé dans une atmosphère de coopération.



ON SE TOURNE DU CÔTÉ DU QUÉBEC

Au niveau de l'éducation, l'A.C.F.A. a accepté l'offre d'aide du ministre québécois de l'Éducation, Claude Ryan. Monsieur Ryan s'est dit prêt à aider les Franco-Albertains dans la mesure du possible tout en respectant la juridiction du gouvernement de l'Alberta. L'A.C.F.A. a donc déposé une série de propositions allant de l'élaboration de matériel écrit pour aider à l'enseignement en français, à la production de matériel audio-visuel destiné prioritairement à promouvoir la culture francophone auprès des jeunes Franco-Albertains. L'A.C.F.A. demande aussi de l'aide dans les domaines de l'art, de la culture, au niveau préscolaire ainsi que pour la valorisation de la langue française en Alberta.

Le dossier de la gestion scolaire a aussi fait l'objet d'une présentation au Conseil général. Un comité consultatif parcourera la province pour tenter d'élaborer un ou des modèles de gestion scolaire pour les Franco-Albertains.

Le rapport de ce comité sera remis en avril 1990, soit peu après que la Cour suprême du Canada ait rendu sa décision dans la cause Mahé-Bugnet. Les travaux de ce comité qui ira consulter la population à travers la province servira aussi à promouvoir le principe de la gestion scolaire par les parents.

Au niveau économique, les délégués ont pu prendre connaissance du projet de développement économique provincial que l'A.C.F.A. a présenté au Mouvement des caisses populaires Desjardins et à son président, Claude Béland. Dans ce document, l'A.C.F.A. affirme que «la survie des Franco-Albertains dépend de leur habileté à se donner une force économique pour appuyer leurs démarches en développement communautaire». Les Franco-Albertains, affirme l'A.C.F.A., ont déjà montré leur esprit d'entrepreneurs en créant de nombreuses caisses populaires et plus récemment en investissant dans des projets immobiliers (ex: Centre 82, Centre Gaboury).

Ce plan de développement économique prévoit notamment de rendre les entrepreneurs et les gens d'affaires francophones plus visibles notamment en organisant annuellement un gala de l'excellence. L'A.C.F.A. propose aussi de créer une banque d'information et de services destinés aux gens d'affaires. Chaque régionale a participé à l'élaboration de ce plan en y ajoutant ses propres projets de développement.

PROGRAMMATION ET CENTRES CULTURELS

La programmation (voir texte) et les centres culturels ont aussi retenu l'attention des délégués.

Au niveau de la programmation, l'A.C.F.A. propose d'être plus proche des régions et d'investir des ressources pour être plus présente et pour rejoindre les Franco-Albertains des régions où l'A.C.F.A. n'a pas encore de régionale.

Au niveau culturel, les centres culturels ont déposé des propositions pour incorporer leur toute nouvelle Fédération des centres culturels franco-albertains (F.C.C.F.A.). Cette Fédération les rendrait plus autonomes et les aiderait à avoir une meilleure programmation, en plus de faciliter leur financement.

Enfin, l'un des dossiers les plus attendus, celui du multiculturalisme, a été remis au prochain conseil, en mai 1990. L'exécutif dit ne pas avoir eu le temps de compléter ses propositions sur ce dossier qui retient l'attention depuis plus d'un an. La question du multiculturalisme a refait surface à Calgary et à Edmonton ainsi que lors du dernier Rond-Point alors qu'une toute nouvelle Association multiculturelle francophone de l'Alberta a demandé la reconnaissance de l'A.C.F.A. ce qui oblige cette dernière à définir clairement sa position.

• Provincial

Une programmation plus large et un budget de 1,27 million $

par JACQUES BEAUPRÉ

Pour 1990-91, l'A.C.F.A. propose une programmation plus large qu'à l'habitude ce qui l'oblige à prévoir un budget de 1,27 million, soit 302,000 dollars de plus que l'an dernier.

Cette programmation reflète le désir de l'A.C.F.A. d'être plus proche des régions, en particulier à un moment où elle s'attend à recevoir l'argent du fédéral pour le développement de la francophonie albertaine. L'A.C.F.A. propose notamment d'embaucher quatre agents de liaison qui aideraient les agents de développement communautaire régionaux, une idée qui ne plaît pas aux régionales qui disent que cette idée est mal adaptée à leurs besoins. L'A.C.F.A. propose aussi de développer des contacts avec les francophones qui ne sont pas encore rejoints par l'association (ex: Végreville, Hinton) ce qui pourrait éventuellement mener à une expansion de l'A.C.F.A. Le Secrétariat provincial propose aussi de rendre l'A.C.F.A. plus visible, plus présente dans les régions par exemple lors des manifestations culturelles et historiques. L'association propose aussi d'améliorer la formation des bénévoles et des employés pour qu'ils répondent mieux aux besoins des membres.

Au niveau culturel, l'A.C.F.A. entend continuer ses programmes d'aide à la formation des artistes et à la promotion du produit culturel franco-albertain. Le secteur culturel veut aussi embaucher une animatrice pour les salons du livre de la librairie Le Carrefour.

Parmi les nouveaux projets culturels il y a le regroupement des théâtres francophones de l'Alberta et le regroupement des centres culturels, ce qui a déjà été en partie accompli par la formation récente d'une Fédération des centres culturels.

Au niveau politique et de l'information, l'A.C.F.A. propose la tenue d'États généraux de la francophonie et l'envoi plus fréquent de lettres aux députés et aux membres de l'A.C.F.A. pour que les revendications des Franco-Albertains soient mieux connues et plus visibles.

• Edmonton

Les gens d'affaires discuteront d'un futur quartier francophone

par JACQUES BEAUPRÉ

Lors de sa prochaine rencontre le regroupement des gens d'affaires d'Edmonton invite les gens d'affaires et la population en général à venir discuter de plusieurs projets liés au développement économique de la communauté française.

Messieurs Jean-Louis Denniger et Louis Desrochers viendront parler des projets de centre communautaire, de centre commercial et d'un futur quartier francophone.

Cette rencontre se veut avant tout une mise au point sur le travail effectué depuis quelques mois par le comité du centre communautaire en plus d'être un brassage d'idées pour le développement économique de la francophonie d'Edmonton.

Cette soirée aura lieu le 7 décembre, à 17h30, au Centre club qui est situé au 10120 - 103e Avenue. Des moules et des huîtres seront servies accompagnées de vin.

Pour plus d'informations, contactez Renée Rivard au 469-4401.

• Provincial

L'A.C.F.A. est prête à abandonner l'assurance La Maritime

par JACQUES BEAUPRÉ

L'A.C.F.A. s'apprête à abandonner son association avec la compagnie d'assurance La Maritime. Le Conseil général s'est dit en faveur de mettre fin au contrat mais a préféré remettre le tout au comité exécutif de l'A.C.F.A. pour qu'il étudie tous les aspects juridiques de cette décision.

Selon un avis légal déposé au Conseil général, la publicité aurait été mal conçue. Un ou des clients de La Maritime auraient pu croire que c'est l'A.C.F.A. qui vendait cette police d'assurance. L'A.C.F.A. aurait donc pu être tenue responsable par un éventuel client mécontent. De plus, selon le conseiller juridique Me Denis Noël, une des clauses du contrat pourrait être illégale, selon les lois albertaines. Cette clause de l'entente qui lie La Maritime avec l'A.C.F.A. prévoit que l'A.C.F.A. toucherait une ristourne de 5% pour faire la promotion de cette police d'assurance. Les lois albertaines interdisent le paiement d'une ristourne à quelqu'un qui n'est pas un assureur.

La promotion de l'assurance La Maritime avait été faite au début de septembre dans un pamphlet que l'A.C.F.A avait expédié à tous ses membres. La décision d'annuler le contrat n'aura pas d'effets immédiats puisque aucune police d'assurance n'avait pu être vendue. L'A.C.F.A. avait en effet demandé à l'agent Academy Insurance de suspendre les ventes en attendant que l'A.C.F.A. puisse s'assurer de la portée légale de l'entente.

Éditorial

Le rôle du Québec dans la francophonie albertaine

Politiquement le Québec ne parle pas très fort quand il s'agit de défendre les droits de la minorité francophone au Canada. Vous n'avez qu'à lire l'article en page deux, intitulé: «Québec est en faveur de la gestion scolaire...» pour vous en rendre compte. La politique québécoise en matière de défense des droits de la minorité francophone en a toujours été une de non-ingérence face aux autres provinces, soit disant pour ne pas les indisposer.

Il faudrait plutôt dire honnêtement que le Québec ne veut pas que personne ne s'ingère dans ses affaires en matière d'éducation (une juridiction provinciale) et que c'est le seul moyen qu'il a trouvé pour garder son autonomie. Autrement dit: nous n'irons pas jouer dans votre cour si vous ne venez pas jouer dans la nôtre.

Il faut ici spécifier que cette attitude n'est pas exclusive aux libéraux de Robert Bourassa mais faisait aussi partie de la stratégie des péquistes du regretté René Lévesque au début des années 80.

Cela n'empêche toutefois pas le Québec d'aider, à sa manière, la minorité francophone, c'est-à-dire en fournissant de l'aide financière et technique à l'intérieur de programmes mis sur pied par le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes (le SAIC) sous l'autorité du ministre Gil Rémillard. Mais en matière d'éducation, le ministre Claude Ryan veut faire sa part dans des programmes qui ne cadreraient pas nécessairement avec les politiques et les critères du SAIC. Ainsi le ministère de l'Éducation du Québec, en collaboration avec celui de l'Alberta, veut analyser sur place les projets qui ont été présentés par les Franco-Albertains lors de la tournée des provinces de l'Ouest du sous-ministre québécois de l'Éducation, M. Jean-Claude Rondeau. Tant mieux si le Québec réalise que les canaux réguliers sont parfois lents et qu'à cause de l'assimilation qui ne cesse de faire dès ravages, ces programmes deviennent une priorité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il y a un domaine où le Québec peut certainement jouer un grand rôle, c'est celui du développement économique. Le plan que le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. vient de présenter au Président du Mouvement Desjardins au Québec M. Claude Béland, démontre hors de tout doute qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Ce ne sont pas les idées et les projets qui manquent. Mais il manque peut-être la fierté, la conviction et la volonté des gens d'affaires francophones de l'Alberta pour se lancer dans une telle aventure. Et la principale raison que les gens d'affaires donnent généralement est que si on s'affiche comme francophone on perdra de la clientèle. Il est prouvé que cette théorie est fausse surtout dans des grandes villes comme Calgary et Edmonton. Les gens n'entrent pas chez un marchand parce qu'il est francophone ou anglophone, mais bien parce qu'ils peuvent y trouver un service ou un produit de qualité dont ils ont besoin. Si on veut s'attirer le respect dans le domaine très important de l'économie, organisons-nous. Montons une structure nous permettant d'évoluer de façon efficace dans cette jungle du monde des affaires. Une Chambre de commerce francophone albertaine ne serait-elle pas la meilleure façon de regrouper les forces économiques existantes? Nous avons dans la francophonie des personnes spécialisées dans le domaine économique tant en Alberta qu'ailleurs au Canada qui ne demandent pas mieux que de nous aider. Allons les chercher et partageons leur expérience et leurs succès. Soyons dynamiques et fiers. Cessons d'avoir peur des réactions de la majorité anglophone et traçons adéquatement une voie économique viable qui assurera notre survie.

Pierre Brault

Pensée de la semaine...

Il y a des sentiments si secrets que seul le silence peut les exprimer

(Daniel Rops)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Jacques Beaupré

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Lettres ouvertes

TCTV - TV5

Michel Blais
Direction de la correspondance et des plaintes
CRTC
Ottawa, Ontario K1A 0N2

Monsieur,

Je vous remercie de la vôtre en réponse à copie d'une lettre envoyée à Shaw Cable, et datée du 29 septembre 1989.

Shaw Cable n'ayant pas cru bon de faire réponse à ma lettre du courant de l'été, au sujet de la disponibilité de canaux de télévision de langue française, je m'adresse à vous directement cette fois-ci.

Dans la région d'Edmonton, Vidéotron offre en plus de Radio-Canada, le canal TCTV de Montréal (sur canal 21 - Edmonton). Je réalise fort bien que Shaw offre TV5... je l'apprécie fortement... Cependant, Shaw présente à sa clientèle sur deux canaux différents, soit 11 et 24, le «Home Shopping Club»... Pourquoi, je me le demande...

Nous avons tellement peu accès à la culture et à la langue française en Alberta que le peu que nous pouvons capter, nous l'apprécions grandement.

Je vous serais gré, Monsieur le gestionnaire, de bien vouloir vous pencher sur cet épineux problème; je ne suis pas le seul à manquer TCTV.

Je vous remercie de l'attention; veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Guy Goyette
Saint-Albert, Alberta

• Edmonton

Lancement d'un livre à la Faculté Saint-Jean

par JACQUES BEAUPRÉ

Laurent Godbout, Professeur de philosophie à la Faculté Saint-Jean lancera son livre «S'entraîner à raisonner juste» le 8 décembre prochain, à 16h30, au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean.

Toutes et tous sont invités à venir participer à cet évènement qui sera souligné par un vin et fromage. L'auteur y sera pour prononcer une brève conférence et autobiographier son livre, livre qu'il sera possible d'acheter sur place.

Laurent Godbout décrit son livre comme un manuel pour amener à développer l'esprit critique en étant capable de déceler les «trucs» utilisés quand quelqu'un «veut vendre son idée».

Il s'agit donc avant tout d'un outil d'apprentissage de la structure de l'argumentation.

Divisé en deux parties, l'une pratique, l'autre théorique, ce livre est en fait un manuel d'auto-formation. L'idée du livre, dit Laurent Godbout, est venue de ce qu'il fallait avoir ce genre d'outil pour enseigner aux étudiants de la 1ère année inscrits à la Faculté.

Le lancement de ce livre publié par E.F.F. éditeur a été organisé par l'Association Canadienne-Française pour l'avancement des sciences (A.C.F.A.S.) et la Faculté.

Georges Arsenault reçoit le Prix Champlain 1988 et une oeuvre de Jean Pariseau reçoit une mention spéciale

QUÉBEC - Le président du Conseil de la vie française en Amérique M. Martin-J. Légère est heureux d'annoncer le nom du gagnant de son Prix littéraire Champlain 1988. Il s'agit de M. Georges Arsenault pour son oeuvre **Les Acadiens de l'Île, 1720-1980** publiée en 1987 aux Éditions d'Acadie.

L'étude de près de 300 pages de M. Arsenault s'est tout de suite signalée aux membres du jury par la curiosité qu'elle éveille pour son sujet, l'histoire des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, sa lecture se révèle une expérience fascinante car l'auteur peint une «fresque fine et lumineuse de près de trois siècles de vie acadienne».

M. Arsenault est natif de l'Île-du-Prince-Édouard. Il habite aujourd'hui Moncton au Nouveau-Brunswick. Son prix, qui consiste en un certificat et une bourse de 1 500 $, lui sera remis dans le cadre des activités annuelles de la Société Saint-Thomas d'Aquin, à l'Île-du-Prince-Édouard le 25 novembre prochain.

De plus, pour la première fois depuis la création du Prix littéraire Champlain il y a 33 ans, le jury présidé par M. Roméo Paquette du Québec, après avoir accordé le prix 1988 à M. Georges Arsenault pour, **Les Acadiens de l'Île, 1720-1980,** a considéré qu'une deuxième oeuvre méritait une mention spéciale.

Il s'agit de l'étude intitulée **Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes, Tome I, 1763-1969: le spectre d'une armée bicéphale,** publiée en 1987 au Service historique de la Défense nationale, Ottawa.

Le jury considère que «cet ouvrage constitue une oeuvre d'érudition de fort calibre», qui valait des félicitations à ses auteurs M. Jean Pariseau et M. Serge Bernier.

Nouvelles régionales

• Saint-Paul

Timothy Malo rafle les honneurs à la remise des prix à l'École de Saint-Paul

par JACQUES BEAUPRÉ

Plusieurs francophones ont été honorés cette année à l'occasion de la remise annuelle des prix de l'École régionale de Saint-Paul. Plus de 200 personnes ont assisté à cette remise de prix qui souligne l'excellence chez les étudiants de cette école de niveau secondaire, de la 10e à la 12e année.

Cette soirée aura d'ailleurs pu être renommée en l'honneur d'un de ces étudiants, **Timothy Malo**, un francophone qui a raflé à peu près tous les honneurs. Timothy Malo a remporté 9 prix soit celui de l'Étudiant de l'année, le Prix du Gouverneur général, le Mérite d'excellence (honors pins) ce qui lui a valu d'obtenir une des bourses d'étude Alexander Rutheford. Monsieur Malo a aussi été couronné l'étudiant ayant eu la meilleure moyenne académique, la meilleure note en mathématiques, en études sociales (anglais) et a remporté les deux trophées pour les études en commerce.

Quatre autres francophones ont réussi des performances très notables. **Daniel Bouliane** a remporté lui aussi une bourse d'études Alexander Rutheford, en plus de recevoir le Mérite d'excellence et être couronné le meilleur étudiant du cours de français (12e année) et l'athlète masculin de l'année.

Denise Billo a aussi eu une performance exceptionnelle recevant le Mérite d'excellence, le premier prix en français (10e année) et en études sociales (français).

Sarah Levasseur a reçu une bourse Alexander Rutherford en plus d'être couronnée athlète féminine de l'année et **Lilianne Joly** a remportée le «Beauty culture awards» et «Beauty culture certificate».

Les autres récipiendaires ont été nombreux...

Prix de français: Raymonde Jubinville.
Bourse Alexander Rutherford: Paul Godin et Raoul Malo
Mérite d'excellence: Eugène Foisy, Sarah Holeton, Colleen Doucet, Jean-Pierre Joly, Tracy Paquette, Denis Jubinville.
«Clothing et textile award»: Chantal Plante
«Beauty culture certificate»: Florence Comire.



Denise Billo reçoit ici l'un des trois prix qu'elle a mérité au cours de la remise des prix.

• Plamondon

Jubilé d'or d'Edgar et Joséphine Plamondon



Edgar et Joséphine Plamondon

par LINA LABONTE

Edgar et Joséphine Plamondon ont pleinement profité des célébrations de leurs 50 ans de mariage.

La fête, préparée par leurs cinq enfants a prouvé la reconnaissance et l'amitié qu'ils avaient pour leurs parents.

La célébration a commencé à l'église Saint-Isidore de Plamondon avec l'abbé Roger Sicotte qui officiait. C'était un témoignage d'amour et de fidélité conjugale depuis 50 ans.

La famille, la parenté et de nombreux amis se sont réunis à la salle communautaire pour partager un délicieux banquet et des mémoires chères du couple. Les enfants et petit-enfants ont fait une belle présentation à leurs parents. Une danse termina la soirée.

• Edmonton

La Fraternité de l'Âge d'or veut un Centre culturel

par JACQUES BEAUPRÉ

La Fraternité de l'Âge d'or, une association qui regroupe plus d'une centaine de personnes de l'Âge d'or, croit qu'il y a urgence à bâtir un centre culturel à Edmonton. La Fraternité a organisé une rencontre le 6 novembre dernier pour faire le point sur les démarches faites en vue d'obtenir un centre culturel pour les francophones de la capitale.

Un porte-parole de la Fraternité, Raymond Poulin, dit que son groupe se demande encore «pourquoi les francophones n'ont pas un centre culturel alors que plusieurs autres groupes ethniques en ont un». Selon Monsieur Poulin il est important que toutes les associations francophones d'Edmonton, en particulier du quartier Bonnie Doon, regroupent leurs efforts pour obtenir un centre au plus tôt.

«Pour nous, il est grand temps qu'on s'y mette». La Fraternité appuie l'idée d'un grand centre qui répondrait aux besoins de tous les groupes d'âges. Les personnes âgées du quartier Bonnie Doon dit Monsieur Poulin, y compris ceux du Manoir Saint-Thomas, n'ont pas d'endroit pour se réunir ou faire des activités. Ils doivent aller à Beaumont ou à Legal où il y a des centres de l'Age d'or très bien organisés.

La directrice générale de la régionale d'Edmonton, Agathe Gaulin, a participé à la rencontre du 6 novembre. Elle dit que les membres de la Fraternité «commencent à être impatients». Le dossier du centre culturel, dit-elle, avance pas à pas. La régionale étudie présentement les besoins de la communauté pour déterminer quels seront les services offerts à ce centre. L'avenir du projet d'un centre culturel est à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Conseil régional, qui a été convoquée pour le 29 novembre.

• Edmonton

Monique Bégin veut une médecine plus féministe

par JACQUES BEAUPRE

«Peut-être, dit Monique Bégin, avons-nous le meilleure système de santé au monde, mais les femmes et les personnes âgées sont les moins bien servies par notre système de santé».

Depuis le milieu des années 60, Monique Bégin s'est intéressée aux femmes et à leur santé. Fondatrice de la Fédération des femmes du Québec il y a plus de 20 plus, membre de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, première femme québécoise à être élue au parlement fédéral et ex-ministre de la Santé et du Bien Être social, Monique Bégin est maintenant titulaire de la chaire d'étude des femmes à l'Université Ottawa-Carleton.

(suite en page 6...)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

Novembre/décembre

26	27	28	29	30	1	2
	1970 COLLEGE S. JEAN DEVIENT COLLEGE UNIVERSITAIRE SAINT-JEAN	1972 OUVERTURE DE LA CAISSE FRANCALTA A EDMONTON		1912 CREATION DE L'ARCHIDIOCESE D'EDMONTON ET DU DIOCESE DE CALGARY	1869 MCDOUGALL SE PROCLAME LE GOUVERNEUR DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST	1841 ARRIVEE A MONTREAL DES 6 PREMIERS OBLATS

• Bonnyville

Ouverture officielle de la Boutique du centre de réhabilitation DOVE



Le député et ministre de l'agriculture Ernie Isley (au centre) a coupé le ruban symbolique lors de l'inauguration officielle de la boutique. De g. à d.: Chantal Rémillard, Roger Ouellette, Directeur général, Ernie Isley, Margaret Melnik, Pierre Poirier et Linda Germain.
(Photo Lionel Rémillard)

par LIONEL REMILLARD

Bonnyville et sa région permet à ses handicapés de s'intégrer et de participer activement à la vie de la société et de la communauté. C'est ainsi qu'une foule d'invités spéciaux ont participé à l'inauguration officielle de la nouvelle boutique opérée par le Centre de réhabilitation DOVE de Bonnyville. Cette boutique spacieuse et moderne permet aux handicapés d'avoir un emploi et de s'intégrer. Ce magasin est situé sur la rue principale.

• Pôle Nord

Le Père Noël répondra aux lettres que les enfants lui envoient

par JACQUES BEAUPRÉ

Le Père Noël a annoncé que même s'il est très occupé, il répondra comme d'habitude aux lettres que lui enverront les enfants. Les lettres peuvent être écrites en français parce que, comme tout le monde le sait, le Père Noël parle toutes les langues.

Parce que le Père Noël reçoit beaucoup de lettres il faut les envoyer au plus tôt. L'an dernier, seulement en Alberta et dans les Territoires du nord-ouest, la Société canadienne des postes lui a livré 70,000 lettres.



Il faut adresser les lettres à: Père Noël, Pôle Nord, Canada, code postal H0H 0H0. Il ne faut pas oublier d'indiquer votre adresse.

Comme le Père Noël reçoit beaucoup de lettres, des boîtes aux lettres spéciales ont été ajoutées dans les deux grandes villes de l'Alberta. À Calgary, de grandes boîtes aux lettres du Père Noël ont été installées aux centres commerciaux Brentwood et Willow Park. À Edmonton, il y en aura au centre commercial Bonnie Doon, au Capilano Mall, au centre commercial Saint-Albert, au West Edmonton Mall, au Westmount shopping mall, au Mill Woods Town centre, au centre Sherwood Park, au Londonderry et au Meadowlark shopping mall ainsi qu'au Eaton Centre et au Edmonton Centre.

Joyeux Noël!

• Lac La Biche

Semaine française à Lac La Biche

par JACQUES BEAUPRÉ et RAYMONDE MÉNARD

Les élèves et les enseignants de l'école Vera M. Welsh de Lac La Biche ont eux aussi pris part aux activités de célébration du 10e anniversaire de la régionale de Plamondon-Lac La Biche de l'A.C.F.A.

Les étudiants ont fait des dessins et des compositions sur des thèmes choisis par leur enseignant, soit l'Halloween, Moi et ma famille, les pionniers, leurs bâtiments, les travaux et les vêtements. Mais le clou de la semaine c'était le spectacle des élèves. Ceux de la maternelle ont présenté l'Halloween et Bonjour Violette, les élèves de 1ère et de 2e années ont récité une comptine alors que ceux de la 3e et de la 4e années ont chanté.

Le concert terminé, les gagnants des concours ont reçu leur prix Léo Biolla, Michel Elphenstone, Jennifer Sampietre, Camille Malek et Cheryl-Lee Kozakevich ont tous reçu soit un casse-tête ou un livre donnés par Passe-partout et la régionale de l'A.C.F.A. Bjorn Hedin a pour sa part reçu un blouson gracieuseté de l'Autoroute électronique. Tous les participants ont par ailleurs reçus de petits cadeaux du Bureau du Commissaire aux langues officielles, de l'A.C.F.A. et de Trans Alta Utilities.

La «Semaine française» a pris fin sur un message de Mme Raymonde Ménard. Elle a remercié les enseignants et les élèves pour leur coopération et leur très bonne participation. Elle leur a aussi demandé de ne pas se décourager, même si la situation n'est pas toujours facile, mais de toujours être fiers de leur apprentissage du français, de l'utiliser et de remercier leurs parents de leur donner cette opportunité.

Bégin...

(suite de la page 5)

Selon l'ex-ministre, notre système de santé répond mal aux besoins des femmes. La médecine moderne canadienne et nord-américaine, dit-elle, «a médicalisé beaucoup trop de moments de la vie» par exemple l'accouchement. Monique Bégin favorise le recours aux sages-femmes, mais avant tout elle demande que les femmes aient le choix.

Elle cite en exemple une expérience récente menée pendant trois ans par les Inuits du nord du Québec. Pendant trois ans des sages-femmes ont remplacé les médecins. Durant cette période il y a eu 340 naissances et le taux d'épisiotomie (incision de la vulve pendant l'accouchement) est passé de 67% (moyenne québécoise) à seulement 3%.

En même temps, dit-elle, que les médecins surmédicalisent certains moments de la vie des femmes, ils répondent mal à certaines caractéristiques biologiques des femmes, comme la ménopause et les syndromes pré-menstruels. «Au Canada, dit-elle, les femmes se font prescrire des médicaments d'ordonnance, des tranquilisants surtout, deux fois plus souvent que les hommes». Le monde scientifique ne fait que commencer à reconnaître et à parler de la ménopause et des syndromes pré-menstruels. De plus dit-elle, au Canada, le nombre d'hystérectomies «est ahurissant» comparé à l'Europe.

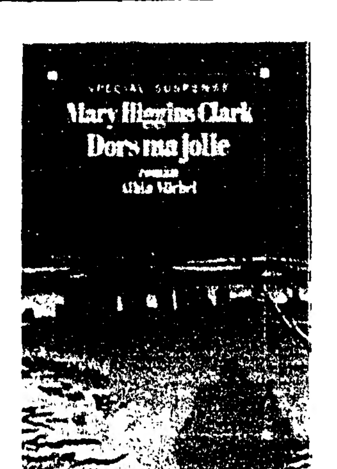
«La science (médicale ou autre) n'est pas objective», affirme l'ex-ministre. Elle pense que les Canadiens devraient faire un grand débat public sur les richesses et les faiblesses du système de santé, c'est-à-dire, par exemple, «faire entrer plus de prévention». Selon Madame Bégin, les médecins sont trop dépendants de la technologie et traitent les maladies plutôt que de traiter les malades.

Les Canadiens aussi, croit-elle, doivent se poser des questions parce que s'ils avaient le choix dit-elle, ils prendraient et la haute technologie et la médecine douce.

Quant aux coûts de transformation des services de santé, qui a servi d'arguments aux opposants l'ex-ministre dit que c'est un faux débat parce que de toutes les formes de médecine, celle de la haute technologie est la plus dispendieuse.

L'un des sujets importants de la santé des femmes c'est l'avortement car selon Madame Bégin, «c'est là que commence l'intégrité physique des femmes, c'est leur choix libre. C'est à elle de décider... point!»

Mon livre de chevet



TITRE:	DORS MA JOLIE	
AUTEUR:	Mary Higgins Clark	
COLLECTION:	Spécial suspense	
SUJET:	Roman	16,95 $ / 296 pages

ÉDITIONS
Albin Michel

I.S.B.N.
2-226-03766-7

Ethel Lambston, écrivain et journaliste célèbre pour ses chroniques mondaines, disparaît dans des conditions étranges. Son prochain livre, un véritable «bâton de dynamite» dans le monde de la mode, menaçait de compromettre des personnalités en vue.

Dans un New York fascinant et cruel, où le pouvoir et la richesse se confondent avec les ambitions les plus troubles, Mary Higgins Clark nous entraine dans l'une de ses meilleures énigmes.

• Rivière-la-Paix

Journée du souvenir à Jean-Côté

par MARIE-PAULE BOULET

À l'occasion de la journée du Souvenir, le personnel et les élèves de l'École Héritage de Jean-Côté, ont tenu à rendre hommage aux soldats disparus en combattant au cours des deux guerres mondiales.

La Légion Canadienne, branche de McLennan, était représentée par MM. Philippe Lavoie et Gaston Charest.

La cérémonie a débuté par le chant, «Nous donnerons la vie,» sous la direction de Sr. Claire Lamotte.

En quelques mots bien choisis, Mme Linda Arseneault, Directrice-adjointe, soulignait le but de cette réunion: «Aujourd'hui nous faisons mémoire de l'ultime sacrifice de vies données pour qu'il nous soit donné de vivre dans un pays libre et en paix». «L'Appel aux Morts» fut interprété par Céline Ouellette, et suivi par une minute de silence.

Mme Hélène Bérubé a ensuite expliqué l'historique du coquelicot. C'est avec enthousiasme que l'hymne national fut chanté et M. Larry Lynch accompagnait au piano.

Dans son témoignage, M. Philippe Lavoie a expliqué que ce n'était pas par plaisir que ces hommes étaient devenus soldats et y avaient finalement laissé leurs vies, mais bien dans le but de protéger notre propre pays. Et d'ajouter, «Nous leur devons toute notre reconnaissance». M. Lavoie, visite les écoles de la région à l'occasion de l'Armistice, depuis déjà quarante-trois ans.

Sous la direction de leurs professeurs, les élèves de la maternelle à la dixième année exprimaient à leur façon leurs sentiments face à la Journée du Souvenir; dessins, coquelicots et couronnes, croix, témoignages et remerciements, mimes, désirs de libertés et de paix, compositions et poèmes.

Le tout fut observé dans une atmosphère quasi religieuse et dans une discipline absolue.

Un poème composé par des élèves de la dixième année.

LES HOMMES DE COEUR

C'est le jour du souvenir,
c'est un temps pour réfléchir.
Penser à tous les gens qui sont partis
combattre pour leurs patries.

Ils sont partis plein de fierté
pour sauver leur liberté.
Ils étaient remplis d'espoir,
prêts à accomplir leur devoir.

Ils ont fait preuve de fraternité
en travaillant en unité.
Ils étaient tous très persévérants,
et n'ont pas lâché au plus exigeant des temps.

Tous démontrant leur bravoure,
même en ayant hâte au retour.
Tous et chacun extrêmement dévoué,
pour ne jamais tout laisser tomber.

Ils nous ont démontré qu'ils avaient du coeur,
en surmontant les éléments de la peur.
Le courage, ils l'avaient en abondance,
ils se battaient pour leurs croyances.

Tous leurs efforts ne sont pas perdus,
même s'ils ne sont pas tous revenus.
Ils vivent tous dans nos esprits,
pour toutes les libertés qu'ils nous ont acquises.

Guillaume Allard *Jean Beaudoin*
Marc Tremblay *Blair Monfette*
École Héritage de Jean-Côté.

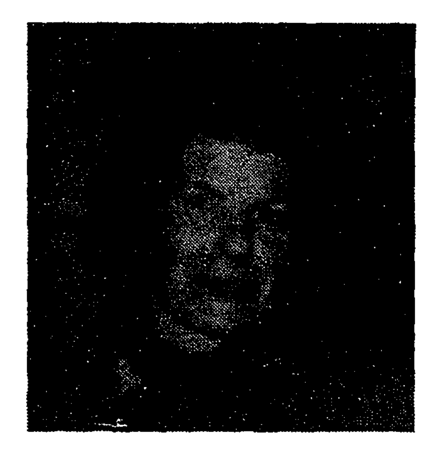
• Calgary

Louise Fournet, experte en matière d'assurances

par CARMEL DESPINS-KLASSEN

Le mois dernier, le comité des femmes collaboratrices de Calgary organisait une rencontre pour écouter les conseils de Madame Louise Fournet, une experte en matière d'assurances.

Lors de sa conférence aux femmes collaboratrices elle présenta plusieurs objectifs de planification tels que la planification de nos économies et de nos objets personnels. Elle discuta aussi des besoins financiers dans le cas ou un conjoint ou un conjoint ou un partenaire d'affaires meurt. Elle parla d'un style de vie auquel on est habitué et qu'on voudrait maintenir. Elle nous exposa un plan



Louise Fournet

d'assurance de groupe. Elle mentionna aussi le revenu assuré pour les personnes devenues handicapées à la suite d'un accident. Elle nous démontra l'importance de faire un testament. Elle a aussi parlé de la planification du coût d'élever des enfants. Elle nous rappela les bienfaits de l'assurance-vie et de l'assurance-santé. Le fait que les options d'assurance sont modifiables avec les variations des polices et des primes. Il faut, dit-elle, se rappeler l'importance de l'accumulation des économies. Elle mentionna aussi l'achat des parts et l'assurance du partenaire en affaires. Enfin elle nous a parlé de la police d'assurance dans le cas où un partenaire devient invalide et la police pour payer la succession.

Madame Fournet est présentement conseillère économique avec la compagnie d'assurance New York Life. Elle est détentrice d'une maîtrise en administration et a travaillé pour les université d'Athabasca et de Calgary, en français.

Avec son expertise elle a soulevé plusieurs domaines d'intérêt économique pour les femmes d'affaires.

Arts et spectacles

• Edmonton

Gérald Laroche «un show, très chaud»

par ANDRÉ FRADETTE

Samedi, le 18 novembre le spectacle de Gérald Laroche, au Yardbird Suite, a obtenu un immense succès. Harmoniciste du Manitoba, il a su briller par son originalité, son dynamisme et sa virtuosité. C'est un gars qui a beaucoup de métier.

En fait, ce succès a dépassé toutes les attentes puisque, au deuxième spectacle, des gens se sont vus refuser l'entrée faute de place; ce qui laisse présager un avenir très prometteur pour la série **Des shows très chauds** dont les deux autres spectacles auront de quoi, tout comme le premier, régaler les spectateurs: Gabrielle Bujold, née à Falher, se produira le 16 février 1990 et Lina Boudreau du Nouveau-Brunswick, le 30 mars 1990.

Yvon Loiselle, chanteur franco-albertain s'accompagnant à la guitare et aussi accompagné d'un clavieriste, a fait la première partie des spectacles. Sa voix sincère rend bien ses chansons, plutôt tendres, qui ont permis au public de se réchauffer et de se mettre dans le ton.



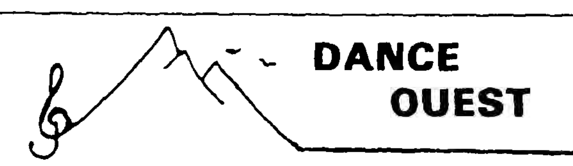
Gérald Laroche

Gérald Laroche a su attirer beaucoup de monde, la plupart étant des francophones. Il a gagné le public en un rien de temps, aidé en cela par son guitariste qui l'accompagnait à merveille. Dès la première pièce, la communication s'est établie entre Gérald Laroche et la salle, si bien que par moments les gens tapaient dans leurs mains pour scander le rythme. La pièce intitulée Le chasseur, qui a permis à l'harmoniciste de montrer son savoir-faire, a certainement été le clou de la soirée, à cause de son pouvoir d'évocation de la solitude du Grand Nord canadien. Une vraie incantation!

La réussite de ce spectacle est une preuve concrète qu'il y a un public francophone pour ce genre de divertissement, un public qui certainement en demandera davantage; voilà pourquoi **Des shows très chauds** pourrait prendre de l'ampleur tant en quantité qu'en diversité. Il n'y a qu'à penser à des genres différents de musique afin de satisfaire des goûts différents et d'élargir ses horizons. Bien que le Yardbird Suite convienne très bien à ce genre de spectacle, l'idéal serait, pour les francophones, d'avoir leur propre salle qui pourrait être logée dans un centre communautaire, par exemple. Une telle salle favoriserait le regroupement et aussi faciliterait l'organisation de spectacles, à tous les niveaux.

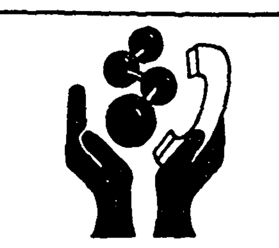
Cette première collaboration de l'A.C.F.A., du Yardbird Suite, de Radio-Canada et de l'Agence Détour se voit donc marquée du sceau de la réussite. Celle-ci indique clairement qu'il vaut la peine de continuer et de progresser dans la même veine. Ce qui nous amène à dire que le prochain spectacle de Gabrille Bujold ne manquera pas d'attirer tous ceux et celles qui l'ont déjà vues sur scène ici et qui seront ravis de la revoir, armée des pouvoirs acquis sur les scènes montréalaises. Quant à ceux et celles qui ne l'ont jamais vue, c'est une belle nouveauté qui les attend, en rock et en jazz.

Pour plus d'information, communiquez avec l'A.C.F.A. régionale au 469-4401.









Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Marc Lavoine «Les amours du dimanche» Sélect BCCL-059.
Avec «Les amours du dimanche» Marc Lavoine s'est démasqué. Il a pris du recul, s'est mis à nu, s'est regardé en face. Cette nouvelle offrande vinylisée c'est Marc Lavoine vu de l'intérieur, sous toutes les coutures. Il a fait le point sur sa jeune vie, ses expériences, et conçu cet album où il chante toutes les amours: l'amour-déception «C'est la vie» (#1 sur Radio-Activité), l'amour-amitié «Chère amie», l'amour-déchirure «Du côté de chez toi», l'amour-malgré soi «Rue Fontaine», etc. Marc Lavoine est le genre de chanteur qu'il nous fait toujours plaisir d'écouter. Un nom à découvrir si ce n'est pas encore fait.

Aimé Major «Héritage québécois» MCA-20574.
De la série populaire Héritage québécois, on nous présente aujourd'hui les plus belles chansons d'Aimé Major: «Tango mystérieux», «La prière», «Passant par Paris», «Maman», «Tu m'as donné», «Ne me quittes pas», «En montant la rivière», etc. Musicalement, c'est assez accompli, et ça roule gracieusement. De quoi ranimer quelques bons souvenirs nostalgiques.

Les Beach Boys «Still Cruisin» Capitol 92639.
Ce groupe quasi-légendaire californien fut formé en 1961 par les frères Wilson (Carl, Dennis et Brian). La première chanson des Beach Boys à figurer au sommet du palmarès pop fut «Good Vibrations» en 1966. Ce tout nouveau microsillon se veut en sorte un genre d'album-ramassis car il comprend plusieurs des plus récents succès de nos amis: «Kokomo» (tiré de la trame sonore de «Cocktail»), «Wipe Out» (un ancien succès des Surfaris, interprété ici avec The Fat Boys), «Still Cruisin» (une toune entraînante tirée de la trame sonore de «Lethal Weapon II»), etc. On a su inclure en plus trois titres inédits dont: «Island Girl», «Somewhere Near Japan» et «Make It Big» (de Troop Beverly Hills). Un excellent produit.

Strauss/Salonen «Metamorphosen» CBS MK-44702.
C'est à Zurich qu'a eu lieu la première des «Metamorphosen» (étude pour 23 cordes solos) de Richard Strauss, commandée par le chef d'orchestre Paul Sacher et complétée en 1945. Les Metamorphosen sont écrites pour dix violons, cinq altos, cinq violoncelles et trois contrebasses dont les voix ont une partition séparée. Elles présentent une excursion remarquable dans la composition pour la sonorité des cordes et pour la virtuosité de l'ensemble. L'éloquence harmonique post-romantique exprime la tragédie vécue pendant la guerre lors de la destruction de Munich. Lugubre, la voix de la mort retentit dans un rappel thématique de la Marche funèbre de la Symphonie héroïque de Beethoven. Un disque laser d'une qualité sonore étonnante.

Roger Whittaker «Maritime Memories» BMG/Tembo BTMK-4089.
Disponible uniquement sur format cassette, «Maritimes Memories» du ménestrel du folklore Roger Whittaker regroupe neuf anciens succès poussiéreux: «Sing Out Good People», «Demon Run», «The Seasons Come And Go», «Calypso», «Red Sails In The Sunset», «Ride A Country Road», «And Still The Sea», «My Love Cape Breton» et «Lighthouse». De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques.

• Edmonton

Ballet Nord fait connaître la danse aux jeunes

par ANDRÉ FRADETTE

En faisant des tournées dans les écoles, Ballet Nord offre aux jeunes la possibilité de connaître la danse; qu'il s'agisse de la danse classique, moderne ou de ballet jazz.



En plus de donner des cours de danse et des spectacles, Ballet Nord se produit dans les écoles élémentaires et secondaires pour montrer aux jeunes ce qu'est la danse vraiment, tout le travail et l'entraînement qu'elle comporte car souvent les jeunes n'ont pas idée de cela. Ils croient que la danse se fait toute seule, sans effort. Pour bien des jeunes qui ne connaissent pas la danse ces démonstrations constituent une introduction, une porte ouverte sur le monde de la danse, voire même le point de départ d'une carrière.

Une démonstration comprend une partie théorique suivie d'une chorégraphie mettant en valeur des costumes et certains styles; le tout se termine par une période de questions où les jeunes peuvent satisfaire leur curiosité. Aussi, un programme spécial d'une semaine, à raison de 5 heures par jour, est offert dans les écoles. Il suffit d'en faire la demande, comme pour les démonstrations. Alberta Culture couvre la moitié des frais du programme. Ce dernier est plus axé sur la création puisque les étudiants-participants ont la chance de créer ensemble une chorégraphie avec costumes et maquillage. C'est une occasion merveilleuses pour eux de découvrir le monde de la danse tout en faisant appel à leur créativité. Cours, démonstrations, programmes sont disponibles en français, selon les besoins, et ne sont pas dispendieux.

Ballet Nord est une compagnie professionnelle qui existe depuis 5 ans à Edmonton. Elle comprend 7 danseurs, 5 femmes et 2 hommes. Selon Paula Groulx, originaire de Montréal et Directrice artistique, la danse exige beaucoup d'entraînement et de discipline. C'est l'art le plus exigeant tant sur le plan physique que mental. Dix années ne sont pas trop pour apprendre et maîtriser cet art, raison de plus alors de commencer à le pratiquer très jeune. La compagnie permet ainsi à de jeunes danseurs de talent d'exercer leur métier car dans ce domaine les ouvertures n'abondent pas. D'après la directrice, un danseur doit pratiquer son art à tout prix et à tous les jours, sinon il perd de sa forme et ne progresse plus.

Ballet Nord est logé dans l'ancienne école Sherbrooke, au 12245 - 131e Rue. Alors, les directeurs intéressés par la danse n'ont qu'à communiquer avec la compagnie.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 4 DÉCEMBRE 1989

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	1	**Car je t'aime**	Paul Piché
2	2	**Et tu marches**	Richard Séguin
3	3	**C'est écrit**	Francis Cabrel
4	4	**200 jours**	Les Parfaits Salauds
5	5	**Que dirais-tu**	Michel Robert
6	9	**Coupe coupe**	Vanessa Paradis
7	8	**Vaudou**	Joe Bocan
8	10	**Cinéma**	Louise Portal
9	-	**Radio Vipère**	Veronique Sanson
10	6	**Autour de moi**	Marie Carmen

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.



• Plamondon

«Les Bouffons» sont fort appréciés par les jeunes

par RAYMONDE MENARD

Les élèves de l'École Plamondon et ceux de Lac La Biche ont bien apprécié la représentation de la pièce «Les Bouffons» du théâtre Boîte à Popicos.

Est-ce que tous les jeunes aiment les bouffons? C'est à croire que oui. Les commentaires suivant le spectacle étaient très «positifs».

Les deux bouffons arrivent sur terre dans leur vaisseau spatial. Ils ont peur de tout et ne connaissent pas grand chose! Mais, tout à coup, ils s'aperçoivent qu'il y a de petits êtres terrestres. Est-ce qu'ils vont avoir une conversation? Bien oui, l'auditoire se réjouie des questions et du contact avec ces êtres comiques venus d'une autre planète. Ils ont quelque chose à partager avec eux... après tout ils viennent d'ailleurs. Le contact, l'intéraction avec l'auditoire est formidable!

La participation à ce spectacle de jeunes étudiants d'immersion de Lac La Biche a été possible grâce à l'association Canadian Parents for French qui a payé les frais de transport des élèves.

Les statistiques de l'A.L.I.E.

Equipes	P.J.	Ga.	Per.	Imp.J	P.P	P.C	Pun.	Pts
A.C.F.A.	3	2	1	40	22	21	8	4
S.A.A.	2	1	1	27	16	17	11	2
T.F.E.	2	1	1	27	14	15	5	2
F.S.J.	3	1	2	42	24	23	14	2

Etoiles

Joueurs	Première	Deuxième	Troisième	Total
P. Thibodeau	3			9 pts
R. Marchand	1		1	4 pts
C. Bouchard		2		4 pts
J. Forcier	1			3 pts
C. Bernatchez		1	1	3 pts
E. Forcier		1	1	3 pts
L. Nepton		1		2 pts
B. Bonamigo			1	1 pt
I. Craig			1	1 pt

Compteurs

Joueurs	P.J	Imp.J	Pun.	Pts
P. Thibodeau A.C.F.A.	3	31	6	15
E. Forcier A.C.F.A.	3	23	5	14
C. Bernatchez T.F.E.	2	17	3	11
R. Marchand F.S.J.	2	14	5	10
C. Bouchard S.A.A.	2	22	6	10
L. Nepton T.F.E.	2	15	1	9
L. Morissette T.F.E.	2	12	2	8
Y. Gacionis A.C.F.A.	3	17	3	7
J. Forcier F.S.J.	1	9	4	6
C. Chénard T.F.E.	2	8	1	5

• Edmonton

Les jeunes Franco-Albertains applaudissent leur ami

Pour les jeunes Franco-Albertains résumer cinq (5) années de service, ce n'est pas facile, mais chose certaine, ils sont fiers d'exprimer leur reconnaissance envers celui qui s'est voué corps et âme pour leur cause. Cette rétrospective ne représente qu'une fraction du labeur et du dévouement de leur directeur, de leur ami et de leur conseiller. C'est donc en date du 3 novembre dernier que M. Edmond Laplante, Directeur général de Francophonie jeunesse de l'Alberta, terminait son mandat au sein de cette association jeunesse provinciale.

Pour ceux qui ne le savent pas, Edmond Laplante, brayon d'origine et natif de Grand Sault au Nouveau-Brunswick, quitta l'Est canadien en 1978 pour s'installer dans l'Ouest. Possédant des études collégiales en récréologie, Edmond Laplante débuta son travail dans la communauté franco-albertaine comme animateur culturel à la Faculté Saint-Jean, puis animateur à la Boîte à Popicos. Très vite, son coeur de vouloir oeuvrer, de contribuer et de servir l'envahit. C'est en 1984, après avoir travaillé directement avec la jeunesse, qu'il accepta de prendre la direction de F.J.A.



Edmond Laplante

À cette époque, F.J.A. possédait à son actif environ 100 membres et pour une association de ce genre, il fallait tout d'abord posséder un sens d'initiative et une disponibilité exemplaires. Créer un dynamisme, développer l'esprit créatif, Edmond savait le faire; renforcir les liens, réhausser notre fierté d'être francophone, oui Edmond, tu as su le faire. Pendant ses cinq années de service, Edmond a développé et conçu des projets dans tous les domaines. La politique et les revendications, comme l'affaire Piquette, où il a su amener et faire marcher les jeunes vers la législature albertaine, dans le but de s'identifier à la cause francophone. Dans le dossier éducation, la culture française et l'enseignement lui tenaient à coeur. Au niveau économique, ses talents de lobbyiste ont su faire bénéficier aux jeunes des fonds nécessaires au développement de leurs idéologies.

Edmond était à l'écoute des jeunes et il a toujours tenté de répondre à leurs besoins et leurs attentes. Dans les secteurs développement communautaire et socio-culturel, il a su susciter l'intérêt et la motivation chez les jeunes afin d'organiser des activités sportives et culturelles et ce dans le but de s'amuser toujours **en Français.** Il connaissait très bien la réalité des Franco-Albertains, l'assimilation: il la guettait et il savait analyser et éviter les contextes qui favorisaient ce climat d'immersion. Il a soulevé le mouvement jeunesse en regroupant les jeunes vers leurs idéaux, il communiquait ses slogans «L'union fait la force», «Croire en nous-mêmes». Sans aucun doute, la vitalité et la volonté des jeunes à vouloir augmenter leur sens du leadership ont permis à Edmond de recevoir l'énergie et la force pour rendre visible et crédible l'association, telle quelle est aujourd'hui.

(suite en page 11...)

Finances...

Encore une taxe (la T.P.S.)

Les répercussions potentielles de la taxe sur les produits et services (T.P.S.), proposée par le gouvernement fédéral, inquiètent bon nombre de consommateurs.

Cette taxe fédérale de 9 pour cent sur la plupart des produits et services achetés par les Canadiens, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1991, est en fait une taxe à la consommation destinée à remplacer la taxe actuelle de 13 1/2% sur les ventes des fabricants (T.V.F.).

En réalité, les consommateurs ont de bonnes raisons d'être préoccupés par cette taxe car elle aura, en premier lieu, des répercussions sur l'inflation. Bien que le gouvernement affirme que la T.P.S. n'entraînera une augmentation du taux d'inflation que de 2% et ce, seulement en 1991, les experts estiment pour leur part qu'elle aura des répercussions beaucoup plus profondes et beaucoup plus longues sur le coût de la vie.

Il est vrai que bon nombre de produits essentiels vont échapper à la nouvelle taxe, notamment les produits d'alimentation, les médicaments délivrés sur ordonnance et la vente de maisons «usagées». En revanche, la taxe s'appliquera aux maisons neuves achetées après le 1er janvier 1991. Toutefois, à titre de compensation, les acheteurs auront droit à une déduction d'impôt dans certaines limites.

Et pour mieux faire passer la pilule T.P.S., Ottawa a promis de diminuer de 1% le taux d'imposition fédéral sur le revenu des particuliers pour les revenus moyens, et d'offrir des crédits d'impôt aux Canadiens gagnant de faibles revenus.

En dépit de ces concessions, il n'en demeure pas moins que la principale répercussion de la nouvelle taxe sera l'augmentation du taux d'inflation en 1991 et probablement au-delà.

Que peut faire le consommateur dans cette situation? Pas grand chose pour l'instant. Comme le gouvernement compte mener une campagne d'information sur ce projet de taxe, vous avez intérêt à vous procurer toute la documentation qui sera distribuée à cet effet et à la lire attentivement.

Donc, en résumé, tout ce que les particuliers peuvent faire est de faire connaître leurs opinions sur le projet aux membres du Parlement car ce sont eux qui décideront de la nature et de l'envergure de la nouvelle taxe.

En ce moment, il est inutile de procéder à des rajustements de vos finances personnelles en prévision de la taxe car il y a de fortes chances pour que des changements y soient apportés, en particulier si on assiste à une vague de protestations de toutes parts.

cette chronique est une commandite de...

Edmond Laplante...

(suite de la page 10)

Après cinq (5) ans de dévouement et de bénévolat, il a su fortifier l'association en augmentant son membership à plus de 500 membres actifs. Pendant son mandat, il a travaillé conjointement avec quatre (4) présidents, soit au sein des Conseils d'administration et Conseils exécutif. Il en a formé des jeunes à ce rôle et il a su partager avec eux ses connaissances et ses habiletés. Il en a donné des sessions de formation et information aux jeunes Franco-Albertains et aussi dans les organismes extérieurs.

Edmond était l'un de ceux qui admiraient le courage et la ténacité, il disait: «parle de tes trippes» il savait développer la magie de l'expression et de la découverte de soi.

Quand on regarde aujourd'hui, F.J.A. possède à son actif 7 groupes jeunesses régionaux bien implantés, possédant un rôle respectable dans la communauté franco-albertaine. Il savait reconnaître les leaders et leur fournir les outils nécessaires. En prenant conseils auprès de ses collègues aînés et par une détermination de conquérant, il a su rendre et placer F.J.A. à l'échelle nationale, car il est important de souligner qu'au tout début de son mandat en 1984, l'association subissait une crise.

Afin de rendre cet article plus riche de sens, les 4 présidents de F.J.A. qui ont siégé au côté d'Edmond ont manifesté leur désir de transmettre personnellement ces quelques mots que voici:

«Edmond Laplante est un homme de plusieurs qualités. Sa persévérance, sa fierté et son encouragement constant ont été une inspiration pour tous les jeunes francophones de l'Alberta. Ses efforts m'ont permis de m'épanouir avec confiance comme jeune francophone au niveau provincial et national. Je suis convaincu que le travail d'Edmond avec F.J.A. ne sera jamais oublié».

Paul Blais, Président 1984-85

«S'il y a une chose en particulier que les jeunes apprennent d'Edmond Laplante, c'est de mettre toute son énergie et tout son coeur dans peu importe ce que l'on fait. En travaillant avec Edmond, les jeunes savaient faire la distinction entre le temps des affaires et le temps du plaisir. Edmond est très exigeant pour lui-même et c'est cette lutte pour l'excellence qui fait d'Edmond, une personne très spéciale. On peut toujours être certain que les choses bougent autour d'Edmond. J'espère sincèrement que ses talents et son dévouement demeureront dans le réseau mouvement jeunesse francophone».

Paul Dumont, Président 1985-87

«Une chose que j'admire chez Edmond, c'est sa sagesse, je crois qu'avec son style de leadership il a toujours su donner et préparer la jeunesse à prendre l'estrade, c'est-à-dire de s'exprimer et de transmettre à tout le monde la pensée de la jeunesse. Il préférait toujours demeurer en arrière, sans trop paraître. Je l'ai toujours vu donner 100% à l'association, il prenait son travail à coeur et s'amusait à le faire. On pouvait toujours compter sur Edmond pour nous écouter peu importe la nature du problème. Il prenait tellement de choses par désir et volonté que pour certaines d'entre-elles, il se retrouvait pressé par le temps, puisqu'il était souvent débordé de travail. Par exemple, Edmond prenait toujours ses avions à la course étant donné qu'il n'avait pas de temps à perdre à l'aéroport. Pour moi, Edmond a vraiment su me valoriser et par le fait même, me motiver à vouloir grandir davantage».

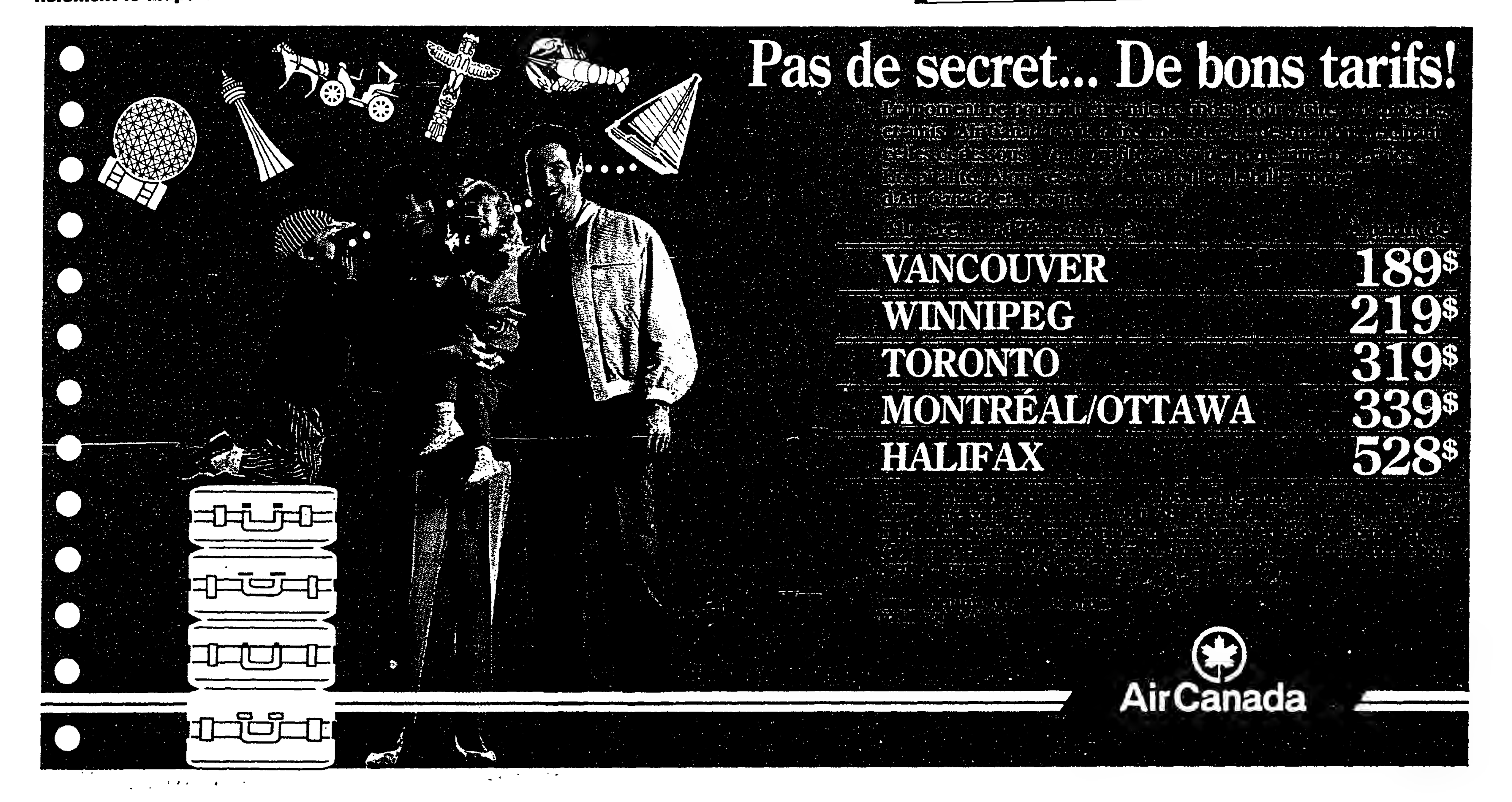
Pierre Bergeron, Président, 1987-88

«Pendant mes 4 ans au sein de l'exécutif, toujours j'ai vu Edmond engendrer l'action autour de lui, comme un besoin de sentir un mouvement continu. Son désir que les jeunes reçoivent toute leur crédibilité pour les faits accomplis, l'honore. Il a un sens de perception qui lui permet d'aller chercher chez le jeune toutes les qualités et les talents et de lui faire reconnaître et valoir. Pour moi, il a su rehausser ma fierté d'être francophone et il m'a permis de réaliser, qui suis-je vraiment. Il possède la foi, que c'est le fun d'être francophone et qu'il est possible de vivre et s'épanouir en français et ce, en tout temps. Son implication au sein de F.J.A. était tellement grande, qu'il oubliait de subvenir à ses besoins personnels, à cet effet, j'aimerais raconter une anecdote qui nous fait bien rire encore... Lors de la troisième rencontre franco-jeunesse à Calgary, pendant que 140 participants dînaient au Alberta Vocational Centre, Edmond s'est retrouvé au poste de police, derrière les barreaux, dû au fait qu'il avait oublié de renouveller sa plaque d'immatriculation et d'acquitter un billet de stationnement, imaginez la farce «Joke» et le visage de notre cher Edmond».

Daniel Dallaire, Président 1988-89-90



De g. à d.: Paul Dumont, Edmond Laplante, Pierre Bergeron, Paul Blais et Daniel Dallaire entourent fièrement le drapeau franco-albertain.



• Edmonton

Une dernière chance de voir la pièce «Appelez-moi Stéphane»

par ANDRE FRADETTE

Cette semaine, toujours à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, le Théâtre français d'Edmonton présente la pièce «Appelez-moi Stéphane» de Claude Meunier et Louis Saia, une comédie dramatique qui s'enrobe de rires pour laisser passer des petits travers de la vie. Précisément, les dates: les 24 et 25 novembre, et les 1er et 2 décembre à 20h, et le 3 décember à 15h.

Devant une salle bien remplie, à la première du 24 novembre, les comédiens ont joué d'une façon excellente cette pièce, difficile par moments, ayant un endroit comique et un envers dramatique, et engendrant une autre pièce où les relations conjugales subissent le traitement de la satire. Et surtout les grands gurus, vendeurs de vent ou de vide, subissent le même sort. Pour divertir, elle divertit cette pièce! en déclenchant les rires des spectateurs dès le début comme pour les réchauffer, les mettre dedans, comme pour les préparer à ce qui s'en vient de dramatique. Car la salle, ce soir-là, a réagi étonnamment bien aux soubresauts de la pièce ou, à la façon d'un baromètre, à la température ambiante qui variait selon l'humeur, les sentiments des personnages. Dans les moments dramatiques, rien, pas de bruit; mais dans les moments comiques, du bruit, des rires. (Vraiment, ce soir-là, la salle vibrait comme une corde sensible!)

Stéphane, comédien sans envergure, donne un cours de théâtre à des élèves trop naïfs qui se laissent emberlificoter, manipuler par leur guru, leur professeur. Ce dernier se sert d'eux, de leurs problèmes personnels, plutôt conjugaux, pour créer une aûtre pièce qui n'a guère la chance d'aller bien loin. Elle relate un peu l'histoire d'un couple et de ses problèmes. Sous la direction de Stéphane, les cinq élèves répètent et jouent la pièce, tant bien que mal, pathétiquement. Profitant de la situation, le guru séduit une de ses élèves, Jacqueline, et à la fin la laisse tomber comme il laisse tomber tous les autres d'ailleurs qui, à des degrés divers s'étaient attachés à lui, s'étaient même confiés à lui.

La distribution des comédiens, excellente, reflète un flair du metteur en scène pour trouver les personnes qui conviennent bien aux rôles. Par exemple, Thérèse Dallaire, dans le rôle de Gilberte, est très vivante et a beaucoup de plaisir à faire rire les spectateurs. Clérmont Bouchard incarne avec brio le personnage de Stéphane, à tous les niveaux, puisque les niveaux de langue varient et que le personnage est imbu de lui-même, autoritaire, sentencieux et amoureux quand il tombe en amour avec Jacqueline en lui montrant comment vraiment jouer l'amoureuse. Annie Pouliot, dans le rôle de Jacqueline, donne une performance exemplaire. Au sortir d'une scène de vie conjugale avec Jean-Guy, à bout de nerfs, elle éclate en sanglots, ébranlée parce que le jeu est devenu trop sérieux et que son partenaire lui tombe dessus. Jean-Guy, rôle admirablement bien tenu par Martin Flibotte, ponctue la pièce de gags ou de farces qui ne font qu'exaspérer le professeur Stéphane et ridiculiser son sérieux théâtral. Claude Bernatchez entré très bien dans la peau de son personnage, Réjean, jeune homme timide, bafouillant, et confondu dans ses pléonasmes. Et Louison, la plus colorée, tant du point de vue vestimentaire que moral, prend les choses à la légère et s'accomode bien de Stéphane. Kathleen Stevens fait une Louison superbe qui ne se laisse pas impressionner par les minauderies du professeur.

Les comédiens évoluent dans des décors très évocateurs émanant d'une conception juste à point. Nous avons vraiment l'impression d'être dans un centre culturel où se donne le cours. Bien conçus aussi, les costumes vont bien avec les personnages: très beaux sont ceux de Stéphane, en particulier la cape et le chapeau noirs, et ceux de Louison, multicolores. Finalement, l'équipe de production et les comédiens réussissent à créer ensemble une pièce du tonerre pour éloigner les «blues» de l'hiver. Allez-y, c'est intime et plein de scènes touchantes! Vous allez rire!

• Edmonton

Ateliers de Noël pour enfants



par JACQUES BEAUPRÉ

Une vingtaine de jeunes âgés de 6 à 12 ans pourront bénéficier de l'aide d'artistes professionnels pour faire leurs propres décorations de Noël. Noël est un temps de fêtes et de traditions et ces ateliers sont devenus une tradition pour la Galerie d'Art d'Edmonton et son curateur, Roger Boulet.

Le 10 décembre prochain quatre ateliers seront offerts en anglais entre 11h30 et 17h par Lynn Malin et Barbara Gitzel, toutes deux de la capitale.

Lors de cette journée spéciale intitulée KIDS FOR CHRISTMAS, les jeunes et les moins jeunes pourront aussi participer à plusieurs activités qui se dérouleront dans un esprit de fête. Un conteur fera vivre ou revivre l'esprit du temps des fêtes et un concours de peinture mystère sera ouvert à tous les jeunes qui se présenteront à la galerie d'art d'Edmonton.

L'entrée est gratuite tant pour les enfants que pour les adultes... à condition qu'ils soient accompagnés d'un enfant. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour les ATELIERS, il faut réserver sa place, avant le 6 décembre en téléphonant au 422-6223.

CN INVESTISSEMENTS DANS LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Déclaration établie en application de l'alinéa 29 (1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1988

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace.

CN Rail
Immobilisations réelles—1988*
(en millions de dollars)

	Ouest	Secteur céréalier
Matériel de traction	18,2	4,5
Autre matériel roulant	5,5	0,4
Installations fixes	122,7	43,6
Autres installations	28,1	7,3
Installations de manutention	1,4	0,7
Recherche-développement	0,2	0,1
Immobilisations sur lignes CN	176,2	56,8

*Comprend les immobilisations dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies. Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL DE TRACTION

Amorcé en 1980, le projet d'installation de dispositifs d'hyper-adhérence dans les locomotives s'est poursuivi par l'adjonction de six nouveaux dispositifs aux 344 déjà en place. Le dispositif d'hyperadhérence, comme son nom l'indique, accroît d'environ 15 pour cent l'adhérence des roues de locomotives aux rails, d'où la nécessité d'un moins grand nombre d'engins de traction par convoi et une plus grande efficience. Ces locomotives servent notamment au transport des marchandises lourdes telles que le charbon, le soufre, la potasse et les céréales. En outre, 15 locomotives légères à six essieux destinées aux transports céréaliers ont été remises à neuf et en service en 1988.

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

En 1988, 331 wagons couverts ont été convertis en wagons céréaliers à un coût de 18 200 $ chacun, contre 302 en 1989. Le CN a également réparé en ateliers environ 500 wagons-trémies en aluminium, et sablé et repeint 500 wagons-trémies couverts en acier dans ses nouvelles installations de Transcona.

INSTALLATION FIXES

Plus de 200 millions de dollars ont été consacrés à des améliorations aux installations fixes dans tout le réseau, dont plus de 60 % dans l'Ouest. De ce montant, les paiements en argent et en matériel consentis par l'État relativement aux travaux effectués dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies ont été de 15,4 millions de dollars. En 1988, on a procédé à la pose de 265 milles de rails neufs, de 1,4 million de traverses neuves en bois ou en béton et de 1,6 million de verges cubes de ballast, ainsi qu'à la remise en état ou au remplacement de 96 ponts. Environ 7,2 millions de dollars ont servi à l'amélioration des systèmes de détection des boîtes chaudes, tandis que d'importants investissements étaient consacrés aux systèmes de signalisation intermédiaire dans la subdivision d'Edson, investissements qui devraient permettre d'accroître sensiblement l'efficacité de l'exploitation ferroviaire.

AUTRES INSTALLATIONS

Le CN a investi près de 50 millions de dollars dans d'autres installations au pays, dont presque 30 millions dans l'Ouest. Les travaux d'expansion du triage Thornton se sont poursuivis et devraient prendre fin début 1989. Plus de 4,5 millions ont été investis dans l'atelier de Transcona, notamment dans l'amélioration des ateliers de la traction. En 1988, les laboratoires d'analyse des huiles de graissage dans l'Ouest ont aussi été revalorisés. Par ailleurs, on a acheté vingt ordinateurs portatifs, d'une valeur globale de 236 000 $, pour accélérer l'inspection du matériel remorqué au triage Calder.

INSTALLATIONS DE MANUTENTION

En 1988, un certain nombre d'investissements à long terme ont été faits en vue d'accroître l'efficacité des installations de chargement et de déchargement des céréales. Ainsi, environ 1 million de dollars a servi à hausser la capacité des embranchements desservant les silos agricoles de 16 localités et à améliorer les installations ferroviaires terminales à Thunder Bay et à Melville.

Les investissements du CN en matière de recherche-développement ont principalement porté sur deux programmes : le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) et le Programme d'automatisation des triages (PAT), qui ont reçu respectivement, en 1988, presque un demi-million de dollars, pour l'essai du SAMT dans la région des Grands-Lacs, et plus de 1 million de dollars. En outre, environ 275 000 $ ont été investis dans le Centre de recherche technique.

DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN

Ce sommaire est publié conformément aux exigences de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), article 29(1c). Il énumère les dépenses encourues par le CN au cours de l'année civile 1987 pour l'entretien du CN tributaires du transport des céréales.

TOTAL DES DÉPENSES DE 1987

Entretien des voies et de l'emprise	16,529,648$
Rail et autre fournitures	682,100$
Traverses	1,627,981$
Ballast	1,263,523$
Soudage, meulage et mesure	402,492$
Ponts, chevalets et ponceaux	1,498,355$
Immeubles	226,113$
Enlèvement de la neige	1,942,901$
Divers	2,097,200$
TOTAL	26,270,313$

octobre 1989

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PROJETS D'INVESTISSEMENT— 1988 ET 1989

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, décrit les projets d'investissement de CN Rail pour les années 1989 et 1990.

Les projets d'investissement de CN Rail font partie intégrante des stratégies commerciales du CN. En raison de facteurs commerciaux extérieurs, de l'actuel contexte de déréglementation des transports et de la dette élevée du CN, ce dernier veille à ne mettre en oeuvre que les projets de la plus haute priorité.

Une grande partie des investissements du CN liés au secteur céréalier sont partagés par d'autres secteurs de l'exploitation. Les voies principales, les triages, le matériel de traction, le matériel informatique et le matériel de travaux sont des exemples d'immobilisations servant à tous les types de transport. Seuls les «embranchements tributaires du transport du grain», certains wagons et certaines voies terminales sont affectés, au CN, exclusivement au transport des céréales. Aussi, pour déterminer la part des investissements qui revient au transport céréalier faut-il effectuer de nombreux partages proportionnels et statistiques.

Le budget de 1990 n'a pas encore été arrêté. Cependant, le plan d'entreprise du CN, approuvé fin 1988, indique que les dépenses en immobilisations de 1990 seront légèrement supérieures aux prévisions budgétaires de 1989.

INSTALLATIONS FIXES

Le budget établi pour l'Ouest prévoit plus de 18 millions de dollars pour la pose de plus de 70 milles de rails neufs, auxquels s'ajouteront 14 milles de rails de remploi. Des crédits dépassant 23 millions de dollars seront affectés à la pose de plus de 557 000 traverses en bois et de 123 000 traverses en béton. En 1989, le CN compte mettre en place environ 1,1 million de verges cubes de ballast, et acheter 9 engins d'entretien de la voie et 49 véhicules de travaux. On prévoit que les immobilisations dans les installations fixes atteindront quelque 102,6 millions de dollars.

TRIAGES ET AUTRES INSTALLATIONS

La somme de 12,1 millions de dollars sera consacrée à l'amélioration des installations terminales du triage d'Edmonton et à celles du triage Thornton à Vancouver.

De plus, 3,9 millions seront engagés dans le réaménagement des voies desservant les silos pour permettre la circulation de locomotives à plus lourde charge par essieu et accroître l'efficacité des manutentions céréalières. Le CN compte mener à bien, en 1989, au coût de 2,5 millions de dollars, le projet de signalisation intermédiaire sur le tronçon qui sépare Edmonton de Galloway, plus à l'ouest, où la densité du trafic est très élevée.

La rénovation des ateliers de réparation du matériel roulant à Transcona (Winnipeg) se poursuivra en 1989: 2,1 millions de dollars seront consacrés aux installations d'essai en charge et 1,4 million aux installations de révision des locomotives. À Thunder Bay, c'est 1,1 million de dollars qui sera engagé dans un atelier de réparation intégré.

En 1989, le CN continuera d'installer des systèmes d'information dans les trains, au coût de 1,7 million de dollars, notamment des détecteurs de boîtes chaudes, de roues chaudes et de pièces traînantes. Environ 0,8 million de dollars sera consacré aux installations radio et 1 million aux systèmes de régulation assistée par ordinateur.

INSTALLATIONS DE MANUTENTION

En 1989, les voies industrielles céréalières feront l'objet d'investissements dans 14 localités. Le CN compte ainsi améliorer le réseau en accroissant la capacité des voies et des silos actuels en certains points à trafic élevé.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

L'instauration du Système d'automatisation de la marche des trains sur le tronçon de Red Pass à Prince George se poursuivra et 1 million de dollars sera consacré à la mise au point d'une plate-forme qui accueillera à l'essai cette nouvelle technique.

CONCLUSION

Le budget des immobilisations de CN Rail pour 1989 se chiffre dans l'ensemble à 410 millions de dollars, exception faite des locomotives et des wagons qui sont financés par des procédés sans effet sur le bilan. Ne sont pas comprises non plus les subventions de l'État pour 1989 en vertu du Programme de revalorisation des lignes secondaires. Les immobilisations engagées en réalité dépendront des propositions définitives, des conditions économiques et des besoins qui se manifesteront.

Le CN compte bien remplir son mandat de tranporteur sûr et efficace et, grâce à ses projets d'investissement, il entend continuer d'améliorer son réseau de transport céréalier sur le plan de l'efficacité et de la fiabilité.

Pour se procurer, sans frais, un exemplaire de la présente déclaration dans les deux langues officielles, s'adresser aux:
Communications aux affaires céréalières
224-123 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 2P8

CALENDRIER 1990 DES RENCONTRES DES PRODUCTEURS—CN

Date	Location
17 janvier	Dawson Creek, B.C.
18 janvier	High Prairie, Alta.
23 janvier	Shellbrook, Sask.
24 janvier	Carrot River, Sask.
25 janvier	Wadena, Sask.
30 janvier	Vegreville, Alta.
31 janvier	Wainwright, Alta.
1 février	North Battleford, Sask.
6 février	Legal, Alta.
7 février	Munson, Alta.
8 février	Alix, Alta.
13 février	Rosetown, Sask.
14 février	Davidson, Sask.
15 février	Glenavon, Sask.
16 février	Weyburn, Sask.
20 février	Ituna, Sask.
21 février	Roblin, Man.
22 février	Bowsman, Man.
27 février	Rivers, Man.
28 février	Miami, Man.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONSULTER LES JOURNAUX DE VOTRE RÉGION ET LES PUBLICATIONS AGRICOLES.



CN



Anglophones éclairés...

(suite de la page 1)

s'agit, ajoute-t-il, d'une génération qui est en voie d'être remplacée par une génération plus jeune, qui n'a pas encore fait entendre son point de vue sur la question linguistique. Point de vue, affirme M. Greaves, qui est beaucoup plus favorable aux droits de la minorité francophone. Le professeur croit, même si ce n'est pas le propre des universitaires de monter aux barricades, qu'il est nécessaire aujourd'hui pour les anglophones de soutenir publiquement la communauté francophone, ne serait-ce que pour montrer «que les francophones ne sont pas seuls».

Quant au colloque, il a permis de constater que les succès obtenus pour obtenir une éducation en français en Alberta se font encore au prix d'immenses efforts. Ainsi, l'école Héritage de Jean-Côté accueille des élèves éparpillés sur un territoire de 120 kilomètres par 80 kilomètres! Des 245 élèves, vingt seulement proviennent du district scolaire de Saint-Isidore. Pour créer cette école, il a donc fallu chercher des élèves dans dix écoles différentes sur le territoire de sept conseils scolaires. Ensemble, ces élèves sont le fruit de cinq programmes scolaires distincts!

À Bonnyville, on se bat encore contre les anglophones et contre une majorité de francophones «forts et influents», qui croient qu'une école francophone ne servirait qu'à désunir la communauté et à créer une dissension parmi les citoyens. Le directeur général adjoint du Conseil des écoles catholiques du Lakeland à Bonnyville a même affirmé, au grand étonnement de Franco-Albertains présents dans la salle, que jamais à ce jour les francophones de cette municipalité ont formellement demandé une école française... pas même les élèves.

À Calgary, les nouvelles sont un peu plus réjouissantes. On songe sérieusement à établir un centre scolaire communautaire, en s'inspirant du modèle du centre de Newcastle, au Nouveau-Brunswick.

L'ex-député Léo Piquette, qui a connu son heure de gloire en se faisant refuser de poser une question en français à l'Assemblée législative albertaine, a de son côté fait preuve d'un certain optimisme. Selon lui, les leaders Franco-Albertains ont pris de la maturité avec les années, ce qui laisse présager selon lui que les Franco-Albertains ne seront pas tous disparus d'ici l'an 2000.

Revenant sur la désormais «affaire Piquette», l'ex-député devenu enseignant et fermier, «les vaches, c'est moins difficile que les politiciens» dira-t-il à la blague, a critiqué l'attitude du premier ministre Don Getty. «Si Getty s'était tenu debout et m'avait permis de terminer mon intervention en français, ça aurait tué les réactions émotives».

Pour répondre aux attentes exprimées par plusieurs des soixante participants qui trouvaient que les présentations des conférenciers étaient parfois trop théoriques, les organisateurs de ce premier colloque ont décidé de récidiver, et d'en organiser un autre dans quelques années. Mais cette fois, les chercheurs devront proposer un programme d'action, et des solutions d'avenir pour les minorités francophones.

Carrières et professions

OCCASION UNIQUE

Si vous avez choisi la restauration à long terme et que vous êtes déterminé(e), voici l'occasion unique de devenir co-propriétaire après une période d'essai pour cuisinier(ère) imaginatif(tive), dynamique et expérimenté(e) dans des menus genre café.

Conditions à négocier pour la durée de la période d'essai.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 10 décembre à:**

Marie Hébert
#2308 - 9925 avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T6J 2X5

LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR

est à la recherche d'un(e)

COMMIS-VENDEUR(SE)

pour son magasin à Edmonton

Cette personne sera responsable du service à la clientèle de détail.

Exigences:

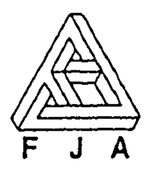
- Bonne connaissance de la littérature et de la musique.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais.
- Expérience de la vente au détail ou du service au public.

Salaire: à négocier. Avantages sociaux intéressants.

Entrée en fonction: janvier 1990

Faites parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant **le 20 décembre à l'adresse suivante:**

M. Denis Dion, Gérant général
Librairie Le Carrefour
8536 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T6G 1E5



FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

F J A

l'association jeunesse provinciale des Franco-Albertain(e)s

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Fonctions:

Sous l'autorité du Conseil d'administration de l'association, il(elle) planifie, dirige, organise, et évalue les activités de représentation et développement communautaire de l'association au niveau provincial; il(elle) est responsable des ressources humaines du bureau provincial, ainsi que du fonctionnement administratif et financier de l'association; il(elle) veille à assurer l'appui nécessaire aux projets et au suivi des grands dossiers entrepris au niveau provincial et des groupes jeunesse régionaux.

Exigences:

- diplôme universitaire ou collégial ou expérience équivalente
- connaissances et expérience du milieu francophone minoritaire
- animation organisationnelle auprès des jeunes (14 à 25 ans)
- habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe
- bonne maîtrise de la langue française et anglaise
- habileté à gérer des ressources humaines et financières
- expérience en relations publiques
- connaissance des milieux politiques fédéral et provincial, des ministères et des agences gouvernementales et de leurs rouages
- initiative
- disponibilité

Rémunération:

À négocier selon les compétences du (de la) candidat(e) et des exigences du poste

Date limite du concours: le 15 décembre 1989

Entrée en fonction: 15 février 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae et le nom de trois répondants à:

Monsieur Daniel Dallaire, Président
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
#200 - 8925, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
avec la notation **«Confidentiel»**

Le Comité de la pré-maternelle Les Lutins de Morinville

est à la recherche d'un(e)

Moniteur(trice) de français

Fonctions:
Diriger les activités de la pré-maternelle d'immersion de Morinville.

Exigences:
- excellente connaissance du français;
- aimer les jeunes;
- être disponible 2 (deux) jours par semaine.

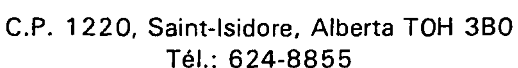
Rémunération: à négocier selon les compétences

Entrée en fonction: le plus tôt possible

Si cet emploi vous intéresse, **contactez André au 961-3665**



Conseil Scolaire Saint-Isidore School District #5054



C.P. 1220, Saint-Isidore, Alberta T0H 3B0
Tél.: 624-8855

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE)

Le Conseil scolaire de Saint-Isidore #5054 est à la recherche d'un(e) candidat(e) au poste de secrétaire-trésorier(e).

Fonction:
La personne devra assumer les tâches de secrétaire-trésorier(e) pour un Conseil scolaire albertain tel que contenu dans la description de tâches acceptée par le Conseil scolaire.

Formation:
- La personne devra posséder une formation professionnelle en comptabilité et gestion des affaires.
- Elle devra avoir une connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais.
- La parité dans l'expérience et la formation technique pourra être considérée.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction:
Le 1er janvier 1990 ou le plus tôt possible après cette date.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Jacques Moquin, Directeur général
C.P. 1220
Saint-Isidore, Alberta
T0H 3B0

LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR

est à la recherche d'un(e)

GÉRANT(E)

pour sa succursale de Calgary

Responsabilités:

- Assurer le fonctionnement quotidien des activités de la librairie (gestion des stocks, service à la clientèle et tâches administratives)
- Organiser et coordonner le travail des employés
- Travailler à l'élaboration et à l'exécution des programmes de promotion et de publicité
- Maintenir de bonnes relations avec les clientèles et les fournisseurs

Exigences:

- Expérience de la vente au détail ou du service au public
- Bonne connaissance de la littérature
- Excellente connaissance du français et de l'anglais.
- Sens des responsabilités, dynamisme et initiative

Salaire: à négocier

Entrée en fonction: janvier 1990

Faites parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant **le 18 décembre à:**

M. Denis Dion, Gérant général
Librairie Le Carrefour
8536 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T6G 1E5

Nomination: Projet conjoint

par JACQUES BEAUPRÉ

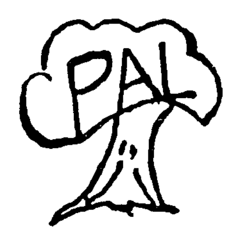
La Société éducative du projet conjoint de l'Alberta est heureuse d'annoncer la nomination de M. Michel Duncan au poste de directeur régional pour le projet en développement communautaire, région de Rivière-la-Paix.

À ce titre, M. Duncan assurera la coordination entre les différents organismes pour la durée de la formation des six agents en développement communautaire.

M. Duncan a occupé plusieurs postes de direction dans différents projets de développement régional. De plus, il possède plusieurs années d'expérience en enseignement aux adultes.

La page de l'A.C.F.A.





Le Centre Plein Air Lusson

Qu'est que le Centre Plein Air Lusson?

C'est un lieu de rencontre pour les francophones et francophiles où on leur offre des activités récréatives et la possibilité de vivre une expérience de plein air enrichissante.

Le Centre est situé à 70 km au nord d'Edmonton, à 5 km à l'est de Clyde, Alberta, sur les bords du lac Wakomao. Le terrain couvre une superficie de 30 acres (12 hectares).

Types de séjour:

A) Camps d'été pour enfants de 8 à 16 ans (présentement offerts).

C) Journées plein air pour groupes scolaires (présentement offertes).

Objectifs généraux:

A) Regrouper la population francophone (français langue première) spécialement celle desservie par les régionales d'Edmonton et Centralta.

B) Développer chez les francophiles (français langue seconde) une connaissance et une appréciation de la culture canadienne-française.

C) Offrir des activités de plein air organisées en français en faisant connaître la vie de camp et en favorisant un contact avec la nature.

D) Développer, surtout chez les jeunes, une fierté francophone.

E) Développer, chez les participant un sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

F) Favoriser l'utilisation du français partout et en tout temps.



Encan silencieux:

Date: 10 décembre 1989
Heure: 13 h 00 à 17 h 00
Endroit: Cafétéria de la Faculté Saint-Jean

Lors de cet encan, les produits ou services offerts par différents organismes, entreprises et/ou individus seront vendus au plus offrant. Les profits récoltés lors de l'activité serviront à améliorer la qualité des services offerts par le Centre, soit: aménagement, programmation, achat d'équipements, etc.

Pour plus d'informations:
Martine Caron
473-4513

Calendrier des activités culturelles

DÉCEMBRE 1989

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

1er, 2, et 3 EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente «Appelez-moi Stéphane» de Meunier/Saïa à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean à 20h00.

1er et 2 FORT MCMURRAY - Salon du livre. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 791-7700.

7 EDMONTON - La Girandole présente un spectacle de Noël à l'école Maurice-Lavallée à 19h30. Pour plus d'informations: Nicole Hébert au 468-1044.

8 CALGARY - Inauguration des locaux de l'A.C.F.A. de Calgary. Pour plus d'informations: 250-5001

9 Film pour enfants Fifi Brind'Acier autour du monde au Musée provincial de l'Alberta à 10h30. Pour plus d'informations, appelez au 432-1267.

10 EDMONTON - Encan silencieux organisé par le Centre de plein air Lusson à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean avec animation et goûter de 13h00 à 17h00.

10 FORTMCMURRAY - Formation des bénévoles. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 791-7700.

10 SAINT-PAUL - Brunch communautaire préparé par le Conseil de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul de 11h00 à 12h00.

10 FALHER - 70e anniversaire de la Commission scolaire de Falher. Messe à l'Église Sainte-Anne à 10h30. Souper à la fortune du Pot (pot luck) à 11h30 au sous-sol de l'Église. Concert de Noël à l'école Routhier à 13h30. Pour plus d'informations: Yvonne au 837-2713.

Du 11 au 16 EDMONTON - Le Théâtre du Coyote «Sérieusement clownesque», un atelier de clowns animé par Sonia «Chatouille» Côté (clownesse du Québec). Pour plus d'informations: Manon Beaudoin au 465-2317.

15 LETHBRIDGE - Fête de Noël. Pour plus d'informations: Pierre Bourbeau au 328-8506.

16 EDMONTON - Spectacle de Térez Montcalm à la Boîte à Popicos. Pour plus d'informations: Boîte à Popicos au 469-7193.

23 FORT MCMURRAY - Soirée dansante. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 791-7700.

24 LETHBRIDGE - Fête de Noël familiale. Pour plus d'informations: Pierre Bourbeau au 328-8506, Hélène Conard au 381-2128 ou Sylvie Bolduc au 381-6334.

24 FORT MCMURRAY - Messe de minuit. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 791-7700.

31 MARIE-REINE - Soirée du Jour de l'An. Pour plus d'informations: Mariette au 322-2264.

31 DONNELLY - Soirée du Jour de l'An. Pour plus d'informations: Évelyne au 925-3984.

31 EDMONTON - Soirée du Jour de l'An. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale d'Edmonton au 469-4401, Georges Vincent au 469-6015 ou Guy Ouellette au 465-2091.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 2 au 8 décembre 1989

SAMEDI

- 11h00 **GÉNIES EN HERBE**
- 11h30 **SPÉCIAL JEUNESSE:** Vaisseau fantôme
- 12h00 **CINÉ-FAMILLE** Demain peut-être
- 13h00 **CONGRÈS DU N.P.D.**
- 16h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 16h10 **CONGRÈS DU N.P.D.** Suite
- 18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Hartford à Montréal
- 20h30 **CINÉ-OUEST:** Les chemins de l'école
- 22h00 **FILM:** De l'autre côté du mur
- 22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** L'eau

DIMANCHE

- 11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
- 12h00 **LA SEMAINE VERTE**
- 13h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
- 14h00 **RENCONTRES**
- 14h30 **LA COUPE DU MONDE DE SKI DU MONT SAINTE-ANNE**
- 16h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
- 18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
- 19h00 **STAR D'UN SOIR.**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Je vous aime
- 21h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Lauréats du 25e concours
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h10 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h25 **CINÉ-CLUB:** La passion de Béatrice

LUNDI

- 15h30 **LES SCHTROUMPFS**
- 16h00 **KIM ET CLIP**
- 16h30 **BÊTES PAS BÊTES**
- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **DÉCOUVERTE**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX.**
- 20h00 **UN SIGNE DE FEU**
- 21h00 **CINÉ-OUEST** (11e de 13)
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA:** Embrasse-moi chérie

MARDI

- 15h30 **LES SCHTROUMPFS**
- 16h00 **KIM ET CLIP**
- 16h30 **MINI-QUIZ**
- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **SUPER SANS PLOMB**
- 20h00 **L'HÉRITAGE**
- 21h00 **DALLAS**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA** Le gagnant

MERCREDI

- 16h00 **KIM ET CLIP**
- 16h30 **LE CHEVALIER LUMIÈRE**
- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **CARRIÈRES**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **COMMENT ÇA VA?**
- 20h00 **LE GRAND REMOUS**
- 20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
- 21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA:** Bons baisers d'Athena

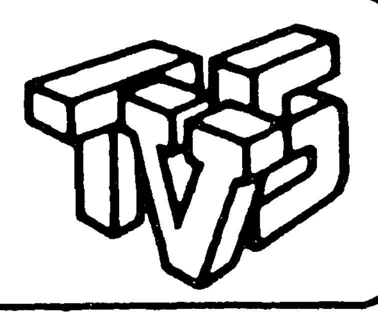
JEUDI

- 15h30 **LES SCHTROUMPFS**
- 16h00 **KIM ET CLIP**
- 16h30 **CHARAMOULE**
- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **GÉNIES EN HERBE** L'école William Aberhart vs l'école Ross Sheppard
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **CINÉ-FÊTE**
- 21h00 **LE GRAND SECRET**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA** Casino Royal

VENDREDI

- 15h30 **LES SCHTROUMPFS**
- 16h00 **KIM ET CLIP**
- 16h30 **AU JEU**
- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
- 19h00 **LASER 33-45**
- 20h00 **LES GRAND FILMS:** Pas mon enfant
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA:** C'était demain

La télévision internationale de langue française



Semaine du 2 au 8 décembre 1989

(heure de l'Est)

SAMEDI

- 14h10 **DESTINATION LE MONDE**
- 15h00 **VIVA**
- 16h00 **TÉLÉTOURISME**
- 16h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
- 17h00 **CONTINENTS FRANCOPHONES**
- 18h00 **L'ÉCHIQUIER FÉDÉRAL**
- 18h30 **LE CANADA SUR DEUX ROUES**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **PARCOURS**
- 20h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 22h00 **LA GRANDE PEUR**
- 23h30 **JAZZ-IN CONCERT**
- 24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 24h30 **PARCOURS**
- 01h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 03h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 14h00 **CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL REINE ELIZABETH DE BELGIQUE 1989**
- 15h00 **APOSTROPHES**
- 16h30 **OCÉANIQUES**
- 17h05 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
- 17h30 **L'ÉCOLE DES FANS**
- 18h15 **LE QUART D'HEURE DU PROCOPE**
- 18h30 **LE DIVAN**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
- 20h00 **APOSTROPHES**
- 21h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
- 22h15 **PLACE PUBLIQUE**
- 23h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 24h10 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
- 24h40 **APOSTROPHES**
- 01h55 **GROS MÉCHANT SHOW**
- 02h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **TEMPS PRÉSENT**
- 16h35 **LE PETIT JOURNAL**
- 17h00 **RÉCRÉATION**
- 17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
- 18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **7 SUR 7**
- 21h00 **THALASSA**
- 22h00 **SANTÉ À LA UNE**
- 23h00 **ACTUEL**
- 23h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ A2**
- 24h20 **L'INFO-5** (2e édition)
- 24h50 **7 SUR 7**
- 01h50 **THALASSA**
- 02h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **7 SUR 7**
- 16h30 **SANTÉ À LA UNE**
- 17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
- 18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **USHUAIA**
- 20h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 22h00 **CIEL, MON MARDI!**
- 23h30 **CARGO DE NUIT**
- 24h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 24h40 **L'INFO-5** (2e édition)
- 01h10 **USHUAIA**
- 01h40 **CHAMPS ÉLYSÉES**
- 03h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **USHUAIA**
- 16h00 **PARCOURS**
- 17h00 **RÉCRÉATION**
- 17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
- 18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **SUR LES TRACES DE KARL MARX**
- 20h40 **APOS'**
- 21h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 21h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 22h30 **MONTAGNE**
- 23h00 **LA BATAILLE DES ARDENNES**
- 24h20 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 24h50 **L'INFO-5** (2e édition)
- 01h20 **SUR LES TRACES DE KARL MARX**
- 02h00 **APOS'**
- 02h20 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 02h50 **TÉLÉOBJECTIF**
- 03h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **SUR LES TRACES DE KARL MARX**
- 16h10 **APOS'**
- 16h30 **AVENTURES VOYAGES**
- 17h00 **RÉCRÉATION**
- 17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
- 18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **EX LIBRIS**
- 21h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 22h30 **L'ÂGE VERMEIL**
- 23h30 **HISTOIRES NATURELLES**
- 24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 24h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 01h00 **EX LIBRIS**
- 02h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 03h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **CUBA**
- 17h00 **RÉCRÉATION**
- 17h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
- 18h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **TEMPS PRÉSENT**
- 21h00 **CAMILLE SAINT-SAENS DANS TOUS SES ÉTATS**
- 22h00 **RENCONTRES AVEC...**
- 22h30 **L'ÂGE VERMEIL**
- 23h30 **CARGO**
- 24h05 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 24h35 **L'INFO-5** (2e édition)
- 01h05 **TEMPS PRÉSENT**

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Entre Femmes, rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin, salle 110 pour les mamans, salle 107 pour les enfants. Info: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.

15/12

Volleyball francophone de 18h30 à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée. Info: Mario, au 469-4401.

15/12

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la recherche de bénévoles pour former un comité «RENCONTRE» pour visiter les prisonniers francophones qui désirent échanger en français avec des membres de la communauté francophone. Ce type de bénévolat peut être très enrichissant pour vous. Alors, n'hésitez pas à communiquer avec Mario au 469-4401.

22/12

Le comité des sports de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, vous invite à venir jouer au volley-ball tous les mardis soirs de 18h30 à 22h00 à l'école Maurice-Lavallée (8828 - 95e Rue). Il y aura même possibilité de former une ligue si le nombre de joueurs est suffisant. Pour plus amples informations, communiquez avec Mario au 469-4401.

22/12

Venez parler à bâtons rompus. Nous sommes cinq Français à vous accueillir à tour de rôle. Et la conversation est si animée qu'on ne voit pas le temps passer. Tous les jeudis osirs de 19h à 21h au local situé au 3e étage, 10318 - 82e Avenue, en face du théâtre Princess, tél.: 433-0671. Le mardi 12 *décembre à 19h30, M. Luc Simard* donnera une conférence intitulée: Drogue et démocratie en Amérique latine. M. Simard est un spécialiste de l'Amérique latine, à la fine pointe de l'actualité et un professionnel de l'information. M. Simard a de plus le don de tenir son auditoire en haleine. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

15/12

Saint-Paul

Vu que le LIVRE HISTORIQUE DE SAINT-PAUL - SAINT-EDOUARD ne sera pas publié avant les premiers mois de 1990, il fut décidé d'émettre des CERTIFICATS D'ACHATS pour que les personnes qui le désirent puissent en faire des cadeaux pour Noël/89 ou le Jour de l'An 1990. Alors si vous voulez faire cadeau de ce livre simplement communiquer avec le secrétaire-trésorier, Jules Van Brabant, C.P. 278, Saint-Paul, Alberta, T0A 3A0, téléphone bureau 645-4449, résidence 645-3651.

Réunion du Conseil de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul tous les 3e mercredi du mois.

29/12

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Rivière-la-Paix

FALHER

Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 19h30 le 2e mercredi de chaque mois.

29/12

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Edmonton

Garderais enfants chez vous, (jour et soir) sur semaine, pourrais faire de l'entretien ménager, près du W.E.M. Peux me déplacer d'une façon autonome, bilingue. Info: 487-5297.

8/12

Claudie ferait vos travaux ménagers. Appelez-moi au 489-4083.

8/12

Beaumont

Les Entreprises Étienne Beauregard Inc. de Beaumont en Alberta vous offrent des produits d'érable purs (sirop, beurre, bonbons). Pour plus d'information, contactez Étienne ou Diane au 929-2897.

22/12

• Saint-Paul

Me Vital Ouellette dirigera le nouveau Bureau de direction du S.P.E.F.



Georges Leroux et Paulette Ralstin ont aussi présenté un bouquet de fleurs au couple Joly pour leur dévouement au S.P.E.F. et à l'organisation des bingos.



Me Vital Ouellette et Paulette Ralstin ont présenté une plaque souvenir à l'ex-président Georges Leroux et un magnifique bouquet de fleurs à son épouse Simone.

Lors de son assemblée annuelle tenue au Centre culturel de Saint-Paul le 22 novembre dernier, la Société de parents pour l'école française (S.P.E.F.) a élu un nouveau Bureau de direction.

Pendant cette assemblée on a aussi rendu un hommage particulier au président sortant Georges Leroux et à M. et Mme André Joly pour leur dévouement inlassable envers la S.P.E.F. Le couple Joly a surtout participé à l'organisation des bingos qui servent à financer l'école enfantine.

Le nouveau Bureau de direction sera donc composé de Me Vital Ouellette, Maurice Joly, Bernard Mahé, Paulette Ralstin, Gaétan Brousseau, Léo Van Brabant, Laurent Piquette et du président sortant Georges Leroux.



Office national des transports du Canada | National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

DOSSIER N° M4895-W110-4
RÔLE N° 89672

Date: le 29 novembre 1989

WESCAN TRANSPORTATION SERVICES LTD. - DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTERNATIONAL À LA DEMANDE (AFFRÈTEMENT)

Wescan Transportation Services Ltd. de Nisku (Alberta), Canada a demandé à l'Office national des transports pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises avec des aéronefs du groupe G.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, s'il y a lieu, sera déposé au plus tard le **4 janvier 1990,** et une copie en sera signifiée au même moment à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, le dépôt d'un document est réalisé lorsque celui-ci **a été reçu** par l'Office au plus tard à la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Dès que la signification de l'intervention a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (n° 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (n° 819-953-5562).

Si des informations additionnelles sont requises, on peut communiquer avec le soussigné ou Chantal Beauparlant au (819) 997-6226.

M.L. Dionne
pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports





Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite déterminée.

PROJET

N° 669586 - POUR PARCS CANADA
PARC NATIONAL BANFF, ALBERTA
ÉCHANGEUR CASTLE MOUNTAIN
NETTOYAGE, NIVELAGE, FONDATION DE ROUTE, PAVAGE, SIGNALISATION, DRAINAGE ET ÉCLAIRAGE TEMPORAIRE
du km 45,93 au km 48,08
(Étapes 1, 1A, 3 et 3A) H.C.T.

Date de fermeture: **le 19 décembre 1989**

Les documents de soumission sont disponibles aux bureaux de Travaux publics Canada à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta); 1166 rue Albani, Vancouver, C.-B. Ils peuvent également être consultés au bureau de Travaux publics Canada à Banff, Alberta et aux bureaux de l'Association des constructeurs de routes situés à Edmonton, Alberta et Richmond, C.-B.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Transports Canada | Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports | Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services énumérés plus bas, adressées à Transports Canada, au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11ième étage, zone 4, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6,** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton, à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 495-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

NO DE DOSSIER: SR3062

PROJET: SERVICES DE CONCIERGERIE, AÉROPORT NORMAN WELLS, NORMAN WELLS, T. N.- O.

DATE LIMITE: le 21 décembre 1989

DÉPÔT: aucun

INFORMATIONS TECHNIQUES: M. D.F. Romanko, Gérant de l'aéroport, téléphone: (403) 587-2451

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOUMISSION:
R. Kotch, Gestionnaire des contrats, téléphone (403) 495-3933.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

C'était une première... et toute une!



L'équipe féminine de ballon-volant de l'école Maurice-Lavallée, composée d'étudiantes de la 10e, 11e et 12e année, a remporté son premier championnat de la ligue Métro de la Commission scolaire catholique d'Edmonton. Cette ligue est composée de 16 équipes dont certaines viennent de l'extérieur d'Edmonton. Il faut dire que la finale contre l'équipe de l'école Saint-Joseph n'a pas été de tout repos, mais les filles ont travaillé fort et ont remporté une belle victoire. Première rangée, de g. à d.: Pierrette Savard, Sarah Holeton, Joëlle Roy et Julie Lemay. Deuxième rangée: Julie Bergeron, Gina Boucher, Danièle Foisy, Francine Roy et Céleste Bissonnette. À l'arrière, l'entraîneur de l'équipe Roland Généreux.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Les Caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle quand on sait que:

C'est arrivé un 26 novembre
En 1984, un épais brouillard et des températures sous le point de congélation créent des conditions dangereuses à l'heure de pointe, le matin, dans le sud de l'Ontario. Un carambolage de 100 voitures se produit sur l'autoroute Queen Elizabeth.

C'est arrivé un 27 novembre
En 1898, une tempête à l'est de Yarmouth (N.-É.), avec une pression centrale de 98,61 kPa et des vents d'est de 90 km/h, laisse 15,5 cm de neige. Le SS Portland fait naufrage au large de Cape Cod et 91 personnes se noient. D'autres tragédies maritimes augmentent le bilan à 400 morts.

C'est arrivé un 28 novembre
En 1984, l'air très doux qui circule dans le sud du Québec permet de battre plusieurs records de températures maximales quotidiennes. À Hull, le mercure atteint 19°. Les stations de ski cessent temporairement leurs activités. Un épais brouillard perturbe les transports aériens et routiers.

C'est arrivé un 29 novembre
En 1966, le cargo minéralier *D.J. Morrell,* naviguant sur les eaux du lac Huron, se brise sous la pression des vents de 74 km/h et des vagues de 6 m. On déplore la perte de 28 hommes.

C'est arrivé un 30 novembre
En 1985, Toronto reçoit 186 mm de pluie. Il s'agit du mois de novembre le plus humide depuis le début des enregistrements des données en 1840 et le mois le plus humide depuis 70 ans. La situation est encore plus désastreuse dans le sud de l'Ontario. Simcoe reçoit 235 mm de pluie et London enregistre seulement 16,8 heures d'ensoleillement pendant le mois.

C'est arrivé un 1er décembre
En 1923, Henderson (C.-B.) reçoit 2018,5 mm de précipitations en décembre. Cette quantité étonnante représente la deuxième plus abondante jamais enregistrée en un mois au Canada. (On a enregistré la plus grande quantité de précipitations, soit 2235,5 mm à Swanson Bay (C.-B.) en novembre 1917). Henderson Lake reçoit en moyenne 6655 mm de précipitations par année, la plus haute moyenne au Canada.

C'est arrivé un 2 décembre
En 1987, les niveaux d'eau des Grands Lacs baissent considérablement par rapport aux niveaux records de 1986. Au début de décembre, le niveau du lac Supérieur est inférieur au niveau de l'année précédente de 32 cm et celui du lac Huron de 58 cm. Les propriétaires de chalets et de stations estivales espèrent ainsi profiter de plages plus grandes et connaître moins d'inondations au cours de l'année suivante.

Source: Environnement Canada

• Bonnyville

Théo Théroux devient le président du nouveau club de l'Âge d'or francophone



Dans les clubs de l'Âge d'or, le jeu de cartes a certainement la faveur des membres et le nouveau club de Bonnyville ne fait pas exception à la règle. Après la réunion de fondation, M. Létourneau, Mme Poirier, Germaine Kent, Agente de développement communautaire à la régionale de l'A.C.F.A. de Bonnyville, Mme Boutet et M. Fex ont disputé une petite partie de cartes.
(Photo Lionel Rémillard)

par LIONEL RÉMILLARD

Lors d'une réunion tenue le 26 octobre dernier, plus de 25 personnes de l'Âge d'or ont répondu à l'invitation lancée, en vue de la fondation d'un club de l'Âge d'or francophone à Bonnyville. On a profité de l'occasion pour nommer le premier exécutif qui sera composé de Théo Théroux, Président; Roger Gamache, Vice-président; Bernadette Caouette, Secrétaire; Anne-Marie Gaulin, Trésorière: René Dallaire, Éva Ouellette, Ovide Brousseau ainsi que M. Émile Busque, tous Directeurs.



Professionnels

Cartes d'affaires



MESSAGE À TOUS LES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés reconnaît des droits en éducation **aux parents.**

Vous êtes non seulement responsables de l'avenir linguistique et culturel de vos enfants mais aussi de l'avenir de la communauté francophone de l'Alberta.

Le genre de décisions que vous prendrez pour votre enfant façonnera la société francophone de demain.

Vous avez donc à titre de parents la responsabilité de revendiquer une école française et un enseignement de qualité. Mais vous avez surtout le devoir d'inscrire votre enfant dans son école et non dans celle de la majorité.

Pour plus d'informations concernant le mouvement de parents, communiquez avec l'organisme de votre région:

COMITÉS DE PARENTS AU SCOLAIRE

Société de l'école francophone Sainte-Anne de Calgary
1010 - 21e Ave S.- E.
Calgary (ALBERTA) T2G 1N2
Tél.: 262-2525

Association de parents pour l'éducation française
C. P. 172
Legal (ALBERTA) T0G 1L0
Tél.: 961-3665

Société de parents de Fort McMurray
103-B 9707 ave. Franklin
Fort McMurray (ALBERTA) T9H 2K1
Tél.: 791-7700

Société de parents pour une école canadienne-française
C. P. 5414
Bonnyville (ALBERTA) T9M 2G5
Tél.: 826-5275

Conseil régional pour l'éducation française à Lethbridge
#202, 325 - 6e Rue
Lethbridge (ALBERTA) T1J 2C7
Tél.: 328-8506

Société de parents des écoles francophones d'Edmonton
8825 - 95e Rue
Edmonton (ALBERTA) T6C 4H9
Tél.: 469-4401

Comité/parents-Maurice-Lavallée
8825 - 95e Rue
Edmonton (ALBERTA) T6C 4H9
Tél.: 465-6457

Comité d'éducation Plamondon
C. P. 252
Plamondon (ALBERTA) T0A 2T0
Tél.: 798-3896

Comité de parents pour une école publique francophone
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, (ALBERTA) T6C 0Z2
Tél.: 469-4401

Société de parents/éducation francophone Saint-Paul et région
C. P. 1925
Saint-Paul (ALBERTA) T0A 3A0
Tél.: 645-4800

Conseil régional de l'éducation française - Rivière-la-Paix
C. P. 661
Falher (ALBERTA) T0M 1M0
Tél.: 837-3400

Comité de parents Tangent
C. P. 57
Tangent (ALBERTA) T0H 3J0
Tél.: 359-2126

Comité de parents École Notre-Dame
15425 - 91e Avenue
Edmonton (ALBERTA) T5R 4Z7
Tél.: 481-5863

COMITÉS DE PARENTS AU PRÉSCOLAIRE

Pré-maternelle Arc-En-Ciel
124 - 24e Avenue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 1W7
Tél.: 239-6731

La jardinière de Saint-Isidore
Livraison générale
Saint-Isidore, Alberta T0H 3B0
Tél.: 624-8661

Le petit chaperon Rouge
C. P. 507
Legal, Alberta T0G 1L0
Tél.: 961-3665

Société Bobino & Bobinette
15425 - 91e Avenue
Edmonton, Alberta T5R 4Z7
Tél.: 444-7267

Société Pomme d'Api
a/s A.C.F.A. Fort McMurray
pièce 103-B, 9707 avenue Franklin
Fort McMurray, Alberta T9H 2K1
Tél.: 791-7700

Jardinière ambulante
C. P. 661
Falher, Alberta T0H 1M0
Tél.: 837-3400

Pomme de Reinette
124 - 24e Avenue N.E.
Calgary, Alberta T2E 1W7 2G5
Tél.: 277-4999

École Enfantine
8527 rue Marie-Anne
Gaboury (91e Rue)
Edmonton, Alberta T6C 3N1
Tél.: 929-6137

Centre d'expérience préscolaire
8406 rue Marie-Anne Gaboury (91e Rue)
Edmonton, Alberta T6C 4G9
Tél.: 465-7651

École Enfantine de Saint-Paul
C. P. 1925
Saint-Paul, Alberta T0A 3A0
Tél.: 645-4800

Si vous voulez partir un Comité dans votre région, contactez-nous à l'adresse suivante:

pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2 Tél.: 468-6934 Télécopieur: 469-4799